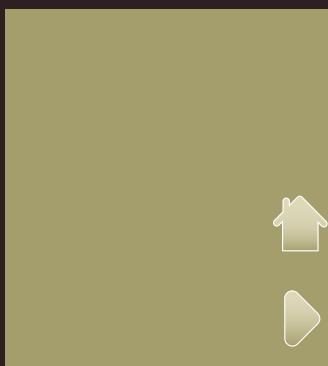
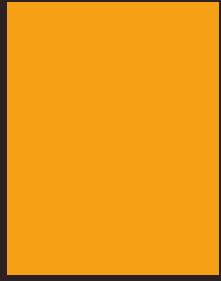


LES ARMÉES

en Charente-Maritime



2024





PLUS PROCHES, PLUS FORTS



VOTRE PARTENAIRE PROPRETÉ EN CHARENTE-MARITIME

05 46 44 57 57

- TERTIAIRE
- AGRO-ALIMENTAIRE
- INDUSTRIEL
- HOSPITALIER
- GMS

onet-la-rochelle@onet-services.com
recrutement-onet-larochelle@onet.fr

PÔLE FUNÉRAIRE INTERCOMMUNAL SAINTES - SAINTONGE



Organisation d'obsèques
Crématorium
Chambre Funéraire
Marbrerie Funéraire



www.pompes-funèbres-saintes.fr • 05 46 93 17 71 • 07 60 19 75 69

2, rue du Docteur Armand Trousseau - 17100 SAINTES

SANTÉ • PRÉVOYANCE
PRÉVENTION • ACTION SOCIALE
SOLUTIONS DU QUOTIDIEN

uneo Bien plus qu'une mutuelle

NOS CONSEILLERS VOUS ACCOMPAGNENT EN CHARENTE-MARITIME

Cécile BERTIN
07 71 35 18 99 c.bertin@groupe-uneo.fr

Arnaud BRUNET
06 81 37 93 06 a.brunet@groupe-uneo.fr

Kirk BURKART
06 81 37 55 03 k.burkart@groupe-uneo.fr

Prenez rendez-vous

Document publicitaire - Crédit photo © AdobeStock_ Unic, mutuelle pourviseur d'assurances du travail à Côte de l'Or 390 801 et donc le Regie social les au 48 rue Barbe - 9524 Nanterre

www.groupe-uneo.fr

Suivez-nous sur :     

SOMMAIRE

ACCUEIL

Éditorial du Délégué militaire départemental de la Charente-Maritime	4
Éditorial du Préfet de la Charente-Maritime	5
Éditorial du Président du Département de la Charente-Maritime	7

LES ARMÉES DANS LE DÉPARTEMENT

Présentation générale des Armées dans le département	8
Organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD)	9
Base de défense Rochefort-Saintes-Cognac-La Rochelle	11

LA GARNISON DE LA ROCHELLE

Garnison	12
Délégation militaire départementale de la Charente-Maritime	13
3 ^e régiment du service militaire volontaire	15
Détachement de transit atlantique du 519 ^e régiment du train	16
Détachement 35 F secours protection intervention	17
Service des pensions et des risques professionnels	18
Service de l'action sociale des Armées	19
Détachement SIC	21

LA GARNISON DE ROCHEFORT

Garnison	22
Base aérienne 721 « Adjudant Génot »	23
Commandement des écoles	
des sous-officiers et des militaires du rang de l'armée de l'Air et de l'Espace (ESOMAAE) et l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (EFSOAAE)	24
Groupement de soutien de la base de défense Rochefort-Saintes-Cognac-La Rochelle	28
13 ^e centre médical des Armées	30
Unité de soutien de l'infrastructure de la Défense de Rochefort	31
Antenne régionale Défense mobilité	32
Service historique de la Défense de Rochefort	33
Musée de la Marine à Rochefort	35

LA GARNISON DE SAINTES

Garnison	36
École d'enseignement technique de l'armée de l'Air et de l'Espace 722 « Cne Albert Raffin »	37

AUTRES ORGANISMES DES ARMÉES

Centre d'information et de recrutement des forces armées - bureau Terre	40
Centre d'information et de recrutement des forces armées - bureau Air et Espace	41
Centre d'information et de recrutement des forces armées - bureau Marine	42
Sémaphores de Charente-Maritime	43
Brigades de Gendarmerie maritime	44
Brigades de Gendarmerie de l'air de Rochefort et Saintes	45

LA GENDARMERIE NATIONALE EN CHARENTE-MARITIME

Groupement de Gendarmerie départementale	46
Commandement des écoles de la Gendarmerie nationale	49
École de gendarmerie de Rochefort	50
Centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie de Poitou-Charentes	51

LE LIEN ARMÉE-NATION

Réserve militaire et Garde nationale	52
Correspondant Défense	54
Service départemental de l'office national des combattants et victimes de guerre	55
Annuaire des associations militaires	57

INDEX DES PARTENAIRES



DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL

de la Charente-Maritime



Si les événements des deux dernières décennies ont appris aux Armées à posséder une forme de maîtrise de la lutte contre le terrorisme militarisé, le conflit récent à l'est de l'Europe nous oriente vers une nouvelle stratégie. Le Chef d'État-Major des Armées indique ainsi que nous devons nous tenir prêts à affronter un adversaire qui cherchera à nous infliger des destructions massives, si nécessaire en usant de perfidie, dans un enchaînement d'actions difficilement concevable pour notre rationalité. Nous devons être prêts à continuer le combat dans un environnement opérationnel très dégradé, tout en gérant une attrition importante. Il faut « gagner la guerre avant la guerre ». Les armées doivent s'apprêter à s'engager résolument dans une situation de contestation internationale en agrégant ou en s'intégrant à des dispositifs interministériels ou à des opérations en coalition.

La conjonction entre cette nouvelle vision stratégique des armées, le conflit russo-ukrainien et les tensions internationales actuelles ont largement contribué au vote de la prochaine loi de programmation militaire (LPM 2024-2030) autorisant un effort financier sans précédent sur une décennie dans le domaine de la Défense.

Outre l'engagement purement opérationnel au travers de la participation de nos militaires à des missions sur le territoire national ou à l'étranger, notre département s'inscrit pleinement dans l'effort de la défense, notamment sous le prisme des ressources humaines. Fort d'un Centre d'Information et de Recrutement des Armées (CIRFA) et de trois organismes de formation à Saintes, La Rochelle et Rochefort, il contribue à satisfaire les besoins en personnels et à fournir aux forces des combattants prêts à mettre en œuvre des matériels modernes ou à soutenir les unités.

Si la présence militaire en Charente-Maritime constitue en maillon de la Défense, elle doit également être un acteur dynamique dans le cadre du lien armées-nation-jeunesse. Acteur socio-éducatif au travers de nombreuses initiatives avec le trinôme académique, la réserve opérationnelle ou citoyenne, le SNU (Service National Universel), les escadrilles air-jeunesse de l'Armée de l'Air et la mission de réinsertion du 3^e Régiment du Service Militaire Volontaire (3^e RSMV). Acteur du devoir de mémoire au travers d'une participation volontariste et active de nos unités aux cérémonies commémoratives.

Cette nouvelle plaquette 2024, éditée par la Délégation Militaire Départementale de la Charente-Maritime (DMD17) stationnée à La Rochelle, à l'attention de ses interlocuteurs civilo-militaires, permet de décrire les unités et organismes des Armées stationnés dans le département. Détaillant la façon dont ils évoluent et contribuent à la défense et à la sécurité nationale, cette connaissance revêt une importance particulière, d'une part en raison des exigences évoquées ci-dessus et, d'autre part, parce que l'action des forces armées peut s'envisager conjointement avec les forces de sécurité intérieure et l'appareil d'État.

Bonne lecture de cette nouvelle version visant à renforcer le lien armées-nation-jeunesse en suscitant de l'intérêt et en donnant envie aux lecteurs d'aller à la rencontre du personnel servant nos Armées et engagés au quotidien pour la protection de nos concitoyens.

Général Hervé CHÈNE

Délégué militaire départemental de la Charente-Maritime

PRÉFET

de la Charente-Maritime



La loi de programmation militaire 2024-2030 adoptée par le Parlement le 13 juillet 2023 porte l'ambition de transformer les armées pour permettre de faire face aux nouvelles menaces et de répondre aux nouvelles formes de conflictualité en tenant compte de l'évolution permanente du contexte stratégique. Elle doit aussi permettre de porter des changements concrets afin de fidéliser les jeunes qui s'engagent dans une carrière militaire.

Le retour de la guerre sur le sol européen nous rappelle la nécessité de développer les forces morales de la nation, car, comme l'a rappelé le chef de l'État dans ses vœux aux armées au mois de janvier 2023, « la mobilisation civile est inséparable de l'effort militaire ».

Cette mobilisation passe notamment par un enseignement de défense alliant le monde enseignant et le monde combattant à travers des actions et des projets diversifiés allant du travail de mémoire dans les classes de défense aux parrainages d'unités par les communes du département.

S'adressant en particulier à la jeunesse, ces actions se développent en Charente-Maritime grâce aux formations qui y sont dispensées, que ce soit dans les bases écoles de l'armée de l'air à Saintes et Rochefort, au 3^e régiment du service militaire volontaire de La Rochelle ou à l'école de formation des sous-officiers de la gendarmerie nationale de Rochefort. Toutes ces unités y intègrent de jeunes gens qui font le choix de servir et de s'engager dans un esprit d'union et de cohésion pour protéger leurs concitoyens.

Pour faire face aux crises technologiques, météorologiques, ou sanitaires auxquelles nous pouvons être confrontés, la coopération entre les forces armées, les forces de sécurité intérieure et de sécurité civile est essentielle pour apporter une réponse efficiente et adaptée.

Au plus près de nos concitoyens et afin de répondre à l'insécurité dans nos territoires, 3 nouvelles brigades de gendarmerie vont venir renforcer les 38 brigades de gendarmerie déjà existantes dans le département de la Charente-Maritime, proposant ainsi des services publics tels que l'accueil du public, des victimes et la prise de plainte. Elles viendront ainsi renforcer la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire.

Je tiens ici à rendre hommage à l'abnégation et au courage de ces hommes et ces femmes qui s'engagent pour la défense de leurs concitoyens. Ils illustrent la grandeur des valeurs de l'armée.

Brice BLONDEL

Préfet de la Charente-Maritime

PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT de la Charente-Maritime



La guerre en Ukraine illustre « l'affolement du monde » que les experts militaires observent depuis la chute du mur de Berlin. Un monde où les anciennes alliances se délitent, où les États mènent des politiques unilatérales. Un monde qui n'est plus fait d'affrontements blocs contre blocs, mais d'États qui combinent les actions militaires et non militaires. Un monde où ce ne sont plus seulement les États qui font la guerre, mais des groupuscules qui peuvent aussi bien tuer des gens à une terrasse que pirater des industries pharmaceutiques. Un monde où les menaces sont autant sanitaires que nucléaires.

Dans ce cadre, l'Armée française joue un rôle central pour assurer les intérêts de la France et défendre nos concitoyens. La Charente-Maritime entretient des liens étroits et historiques avec l'Armée. Les forces militaires implantées dans le Département sont importantes pour son fonctionnement : je pense à l'école de Rochefort qui forme les sous-officiers de l'armée de l'air et de l'espace, à l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air et de l'Espace à Saintes, au 3^e Régiment du Service Militaire volontaire qui forme les jeunes à la vie militaire et délivre une formation qualifiante de haute tenue.

Les mentalités changent au regard de l'Armée. Celle-ci ne représente plus chez les jeunes un danger pour la paix, mais devient la condition pour garantir nos libertés. La génération née à l'aube de l'an 2000 souhaite s'engager en faveur du collectif et l'Armée, pour elle, fait figure de cadre référentiel et rassurant, un refuge de valeurs fortes comme le don de soi, l'altruisme, le respect ou encore l'intégrité. Nous l'avons constaté durant la crise sanitaire qui a vu bondir le taux d'engagement dans l'Armée des jeunes Charentais-Maritimes.

Cela témoigne de la prise de responsabilité de ces jeunes citoyens et de leur forte résilience. Nous les accompagnons au Département, avec le Conseil départemental des jeunes, avec nos programmes de citoyenneté qui rencontrent toujours un franc succès.

Si les jeunes s'engagent pour des valeurs, il faut leur expliquer les nouveaux dangers qui dessinent le monde et quelles sont les stratégies militaires et diplomatiques que nous devons adopter.

La brochure « Les Armées en Charente-Maritime » aidera chacune et chacun à trouver l'épanouissement personnel qu'il lui convient pour ce faire.

Sylvie MARCILLY

Présidente du Département de la Charente-Maritime

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ARMÉES dans le département

Les premières traces militaires en Poitou-Charentes remontent aux oppida, places fortes dont le meilleur exemple pour le département de la Charente-Maritime est mediolanum centonum (Saintes) capitale des Santons qui, depuis le coteau de Saint-Vivien, dominait la Charente. Au fil du temps, la présence militaire dans le département s'est diversifiée et aujourd'hui, la Charente-Maritime est un des rares départements dont le chef-lieu pouvait s'enorgueillir de réunir les trois armées et la gendarmerie nationale lors de la commémoration des fêtes nationales. Avec les restructurations de l'été 2011, c'est l'Armée de l'Air qui est devenue l'acteur militaire majeur avec les bases aériennes de Rochefort et de Saintes. Toutefois, la ville de La Rochelle reste une garnison importante et une place forte du ministère des Armées dans le département. Depuis la parution de la dernière édition, il n'y a pas eu de nouvelles unités, mais des réorganisations ont amené des changements de nom.

- en 2020, par décret paru le 1^{er} juillet, la sous-direction de l'action sociale (SDAS) est devenue le Service à Compétence Nationale dénommé Service de l'Action Sociale des Armées (SCN-ASA),
- le 1^{er} janvier 2021, la sous-direction des pensions (SDP) à La Rochelle depuis 1965 est devenue le « Service des Pensions et des Risques Professionnels » (SPRP). C'est également un service à compétence nationale (SCN) rattaché au service des statuts et de la réglementation des ressources humaines de la DRH-MD. Il est maintenant implanté dans la caserne Beauregard,
- En conséquence le service de l'accompagnement professionnel et des pensions a été dissous,

La Rochelle reste un port de projection important avec le détachement de transit atlantique du 519^e Régiment du Train. Aux côtés de ces forces d'active existe une importante population d'officiers et de sous-officiers de réserve investis tant dans la garde nationale que dans de nombreuses associations. D'autres retraités militaires ont choisi ce département comme terre d'accueil et y entretiennent l'esprit de défense et le lien Armée-Nation. Cette relation est aussi pratiquée avec force lorsque les armées apportent leur concours dans un cadre civilo-militaire de solidarité et d'aide à la population (Xynthia 2010) ou de participation à la sécurité intérieure (Vigipirate 2015 et Sentinelles en posture permanente depuis les attentats), sans oublier bien entendu, l'action permanente de la Gendarmerie Nationale.

Aujourd'hui, la présence militaire s'articule essentiellement autour des deux pôles de formation que sont Rochefort et Saintes et de la garnison de La Rochelle. Les membres de la communauté militaire sont totalement intégrés dans le tissu social, économique et associatif constituant l'une des forces vives du département.



LA ROCHELLE

900 personnes

DMD 17
3^e RSMV
DTA 519^e RT
SPRP
ASA
CIRFA Terre
CIRFA Marine
Dét SPI 35F LRE
BSL VCSM (gendarmerie)
113^e AM
31^e AMP
Ant. GSBD
Ant. USID
Dét. SIC
IGESA



ROCHEFORT

3 200 à 3 700 personnes

ESOMAAE-EFSOAAE (BA 721)
GSBdD-RSC
13^e CMA
113^e AM
112^e AM (gendarmerie)
USID
Dét. CIRSI
Dét. DRSD
SHD
Musée Marine

SAINTES

800 personnes

EETAAE (BA 722)
Ant. GSBD
Ant. USID
108^e AM

ORGANISATION TERRITORIALE INTERARMÉES DE DÉFENSE (OTIAD)

L'Organisation Territoriale Interarmées de Défense (OTIAD) est la chaîne de commandement militaire interarmées dédiée aux engagements sur le territoire national en métropole et outre-mer, dans le cadre de la défense militaire comme dans celui de la défense civile, en complément, en renforcement, en appui ou en soutien de l'action civile.

PRINCIPES D'ACTION

Les armées interviennent toujours dans l'urgence pour suppléer des moyens civils inexistant, insuffisants, inadaptés ou indisponibles. Une fois engagées dans l'action, les forces armées restent toujours sous commandement militaire, même si la direction des opérations est du ressort de l'autorité préfectorale.

MISSIONS DES ARMÉES

Structurée en miroir de la chaîne décisionnelle préfectorale, elle comprend trois niveaux :

- le Chef d'État-Major des Armées (CEMA) au niveau central,
- les Officiers Généraux de Zone de Défense et de Sécurité (OGZDS) au niveau des sept Zones de Défense et de Sécurité (ZDS) métropolitaines et, pour l'outre-mer, les Commandants Supérieurs (COMSUP) des 5 ZDS ultramarines,
- les Délégués Militaires Départementaux (DMD) au niveau départemental.

Cette organisation permet d'entretenir le dialogue civilo-militaire, de conseiller les autorités civiles sur l'emploi des armées et surtout de disposer d'une structure permanente de commandement interarmées au niveau zonal et départemental.

La chaîne OTIAD assure des missions à caractère opérationnel au titre de la sauvegarde générale et en vue de la participation des forces armées à la défense sur le territoire.

Elle assure en outre des missions relevant du domaine des relations civilo-militaires et concourant à renforcer les liens entre la société civile et les armées. Elles concourent ainsi à la réalisation de la fonction stratégique de protection, notamment dans les domaines suivants :

Participation à la sécurité intérieure et à la sécurité civile

L'OGZDS est chargé de la coordination de la participation des armées aux missions de sécurité civile et intérieure, conduite sous la responsabilité de l'autorité préfectorale.

Elles comprennent :

- des missions de sécurité civile visant à l'assistance, au secours et à la protection des personnes, des biens et de l'environnement lors d'accidents, de sinistres ou de catastrophes,
- des missions de sécurité intérieure, par la participation de moyens militaires au renforcement de la sécurité des grands événements, à la lutte antiterroriste (Vigipirate) dans le milieu terrestre, à la participation à la lutte contre les activités illicites, à la protection terrestre des installations, sites et transports sensibles et exceptionnellement, au maintien de l'ordre,
- des missions d'aide ou de renforcement des services publics généralement mis en œuvre dans le cadre de plans spécifiques.

Défense opérationnelle du territoire

La Défense Opérationnelle du Territoire (DOT) regroupe l'ensemble des mesures de défense du territoire dans le milieu terrestre. Elle est articulée autour de mesures permanentes et de mesures particulières, activées sur ordre des autorités gouvernementales et sous l'autorité du CEMA pour répondre à des menaces très graves, correspondant à des situations locales ou générales proches de la guerre, voire qui constituent les prémisses de la guerre. L'OGZDS est responsable de la mise en œuvre, sur décision du gouvernement, de tout ou partie des mesures de DOT dans sa zone de compétence.

Coopération civilo-militaire

Afin de maintenir l'unicité de l'action gouvernementale, les OGZDS, avec les préfets de zone, et les DMD avec les préfets de département établissent des relations étroites de façon à développer une véritable compréhension mutuelle entre les différents niveaux de responsabilité.



ÉCOLE ET COLLÈGE PRIVÉS SAINTE-MARIE DE LA PROVIDENCE

Inscriptions sur RDV

Mme AUDINE (Maternelle et élémentaire)
M. d'ERCEVILLE (Collège)

8, rue Amiral Courbet
17300 ROCHEFORT
05 46 99 09 62

Fax : 05 46 87 09 36
contact@laprovidencelasalle.fr
www.laprovidence-rochefort.fr



Maternelle	<i>Inscription des élèves à partir de 2 ans - garderie périscolaire</i>
Primaire	<i>Études dirigées hors temps scolaire EPS - Anglais - Chorale - Théâtre Dentelle - Voyages scolaires</i>
Collège	<i>L.V.1 Anglais - L.V.2 Allemand, Espagnol (dès le 6^e) - Latin Études dirigées hors temps scolaire Voyages échanges scolaires avec l'Allemagne, l'Espagne - Stages en entreprises - Association sportive Chorale - Orchestre Ateliers mathématiques/programmation</i>



MERLING
TORRÉFACTEUR

S'ENGAGER AU QUOTIDIEN DANS NOTRE MÉTIER COMME DANS NOS PASSIONS
AVEC UNE EXIGENCE COMMUNE : LE GOÛT DU TRAVAIL BIEN FAIT.

groupemerling.fr

BASE DE DÉFENSE

Rochefort - Saintes - Cognac - La Rochelle

La Base de Défense Rochefort-Cognac (BdD RSC) est l'aire géographique qui regroupe les formations et organismes du ministère des Armées principalement situés à Rochefort, Saintes, La Rochelle (Charente-Maritime - 17) et Cognac (Charente - 16). Elle coordonne le soutien d'environ 6 500 civils et militaires.

Désigné par le Chef d'État-Major des Armées (CEMA), le Commandant de Base de Défense (COMBdD) relève du Centre Interarmées de Coordination du Soutien (CICoS) de l'État-Major des Armées (EMA). Il arbitre, priorise et coordonne les capacités des soutenus pour les adapter aux besoins des soutenus. Il intervient dans l'évaluation de la qualité du service rendu, la simplification des processus et la mise en œuvre et l'optimisation des politiques ministérielles (prévention et maîtrise des risques, environnement, dialogue social, logement et action sociale).



BdD RSC



GARNISON de La Rochelle

La garnison de La Rochelle regroupe environ 900 personnes réparties dans les organismes suivants :

- la Délégation Militaire Départementale (DMD),
- le 3^e Régiment du Service Militaire Volontaire Poitou-Charentes (3^e RSMV),
- le Service des Pensions et des Risques Professionnels (SPRP), service à compétence nationale,
- Service à Compétence Nationale dénommé Service de l'Action Sociale des Armées (SCN-ASA)
- le Département de Transit Atlantique du 519^e RT (DTA 519^e RT),
- les bureaux Terre, Marine et Air du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA),
- le Département aéronautique de service public 35F,
- la Brigade de Surveillance du Littoral (BSL),
- la Vedette Côtière de Surveillance Maritime P604 « SCARPE » (VCSM),
- l'antenne du Groupement de Soutien de la Base de Défense (GSBdD) Rochefort-Cognac,
- l'antenne de l'Unité du Service d'Infrastructure de la Défense de Rochefort (USID),
- les sémaphores des Baleines et de Chassiron.

Les responsabilités de la garnison de La Rochelle ont été attribuées au Délégué Militaire Départemental Adjoint (DMD/A) en sa qualité de commandant d'armes de la place de La Rochelle.

Il s'agit notamment du soutien et de la gestion des forces Sentinelle déployées dans le département, de l'organisation et de la participation militaire aux cérémonies nationales ainsi que des relations de service courant avec les autorités locales.



DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE de la Charente-Maritime

Le commandant de la base aérienne 721, des Écoles de Sous-Officiers et de Militaires du Rang de l'Armée de l'Air et de l'Espace, de l'École de Formation des Sous-Officiers de l'Armée de l'Air et de l'Espace de Rochefort et de la Base de Défense Rochefort-Cognac est Délégué Militaire Départemental (DMD) de la Charente-Maritime depuis le 1^{er} juillet 2011.

Pour ses attributions au sein de l'Organisation Territoriale Interarmées de Défense (OTIAD), le DMD de la Charente-Maritime est directement subordonné à l'Officier Général de Zone de Défense et de Sécurité Sud-Ouest (OGZDS) et à l'État-Major de Zone de Défense (EMZD) de Bordeaux. Dans ce cadre, il dispose d'une délégation militaire départementale implantée au sein de la caserne Renaudin à La Rochelle, structure permanente réduite lui permettant d'assurer la veille opérationnelle et ses responsabilités permanentes.

Par ailleurs, le DMD entretient avec les responsables du département les contacts indispensables aux relations armée-nation, tout particulièrement avec les administrations, les collectivités territoriales, les réservistes et les associations patriotiques. Il anime, en outre, le réseau des correspondants défense du département.

En cas de crise, il active une Cellule de Suivi de Crise (CSC) et met en place un officier de liaison auprès du Centre Opérationnel Départemental (COD) de la préfecture. La CSC de la DMD est essentiellement armée par des officiers et des sous-officiers de la réserve opérationnelle.



DMD

Caserne Renaudin
BP 30522
17023 La Rochelle Cedex 1

La délégation militaire de Charente-Maritime à la caserne Renaudin



Les attributions du DMD peuvent se répartir selon les domaines de responsabilités suivantes :

1. conseiller militaire du préfet de la Charente-Maritime pour l'exercice de ses responsabilités de Défense,
2. représentant de l'OGZDS sud-ouest pour le département et point officiel de contact des Armées,
3. expert « défense » sur le territoire national,
4. acteur de la planification civilo-militaire,
5. acteur de la préparation et de la conduite de crise en Défense civile,
6. acteur du rayonnement des Armées dans le département,
7. chargé de la coordination et de la concertation interarmées.



Bienvenue !



Crédit Mutuel

* Offres soumises à conditions, réservées aux nouveaux clients, personnes physiques majeures et capables, disponibles dans les Agences du Crédit Mutuel participant à l'opération et sur www.cmocoeur.fr. Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan - Société anonyme coopérative de crédit à capital variable, RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr - 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX. Tél. 02.51.47.53.00. Crédit photo : Getty Images. 2023.

Confiez vos projets d'assurances aux spécialistes de la prévoyance des forces de Défense-Sécurité

Philippe TRICHAULT
Délégué Charente-Maritime
06 07 35 01 23
philippe.tricault@agpm-tego.fr

Groupe **AGPM** | Assureur distributeur des offres sélectionnées par Tego

AGPM Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - Rue Nicolas Appert - 83086 TOULON CEDEX 9 - SIRET 312 786 163 00013 - APE 6512Z

ÉCOLE • COLLÈGE • LYCÉE GÉNÉRAL & TECHNOLOGIQUE (STMG)

LANGUES
LVA : Anglais, LVB : Espagnol Allemand Chinois, LVC : Italien Chinois, LCA : Latin
Classe bilingue en 6^e (Anglais/Allemand, Anglais/Chinois)

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES AU COLLÈGE
Badminton, Équitation

BOURSE
INTERNAT : Filles, Garçons, Semaine

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : Études surveillées de 17h à 18h40, Soutien scolaire, Aide aux devoirs

JUMELAGE SCOLAIRE : Angleterre, Allemagne, Irlande

ACCÈS : Ligne quotidienne assurée par les transports région Nouvelle Aquitaine.

BAC GÉNÉRAL
Enseignements de spécialité, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Humanités, littérature et philosophie, Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais, Mathématiques, Sciences de la vie et de la terre, Sciences de l'ingénieur, Sciences économiques et sociales, Physique-Chimie

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (*En Terminale uniquement)
Arts : Arts plastiques, Théâtre, Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin - LVC : Chinois, Italien, Espagnol, Mathématiques expertes, Mathématiques complémentaires*, Droits et grands enjeux du monde contemporain*

BACS TECHNOLOGIQUES
Bac STMG Mercatique
Enseignements facultatifs (*En Terminale uniquement)



3^e RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE de La Rochelle



3^e RSMV

Quartier Beauregard
BP 30522
17023 La Rochelle Cedex 1
3rsmv.recrutement.fct@def.gouv.fr

Ouvert à La Rochelle depuis le 13 janvier 2016 au sein du quartier Beauregard, le 3^e Régiment du Service Militaire Volontaire (3^e RSMV) accueille chaque année 300 jeunes hommes et femmes volontaires, âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et exclus du marché de l'emploi, et les prépare à entrer dans la vie active.

Le 3^e RSMV a pour mission de favoriser leur insertion socio-professionnelle. Il délivre pour cela une formation humaine, leur permettant d'acquérir le savoir-être indispensable, ainsi qu'une formation citoyenne et professionnelle.

Le 3^e RSMV, régiment de la région Nouvelle-Aquitaine, est un outil militaire qui fait partie d'un dispositif d'inclusion sociale et territoriale plus large regroupant les entités suivantes :

- le Commandement du Service Militaire Volontaire localisé à Arcueil,
- le 1^{er} Régiment du Service Militaire Volontaire Lorraine localisé à Montigny-lès-Metz, et son détachement à Châlons-en-Champagne,
- le 2^e Régiment du Service Militaire Volontaire Ile-de-France localisé à Brétigny-sur-Orge,
- le Centre du Service Militaire Volontaire de Bretagne, localisé à Brest,
- le centre du Service Militaire Volontaire de Rhône-Alpes, localisé à Ambérieu-en-Bugey, et son antenne à Marseille.

Le Service Militaire Volontaire (SMV) a pour objet de recruter et de former dans différents domaines les volontaires stagiaires encadrés par du personnel militaire, au sein de nombreuses filières professionnelles proposées par le SMV.

L'autonomie du SMV se concrétise, dans son cœur de métier qu'est la Formation Professionnelle (FP) externalisée, par les partenariats civils et institutionnels développés aux niveaux central et régional par l'état-major, les régiments et centres.

Le parcours du volontaire au sein du SMV comporte ainsi :

- une formation militaire,
- une formation civique sanctionnée par une Attestation de Formation Citoyenne (AFC),
- une remise à niveau scolaire débouchant le cas échéant sur l'obtention du Certificat de Formation Générale (CFG) en liaison avec l'Éducation nationale,
- une formation au permis de conduire,
- une formation au secourisme,
- une formation professionnelle au cours de laquelle les volontaires stagiaires reçoivent les prérequis dans la filière professionnelle retenue.

A l'issue du cursus, un Certificat d'Aptitude Personnelle à l'insertion (CAPI) est délivré en fonction des résultats obtenus aux différents modules de formation décrits ci-dessus.

Ce dispositif d'insertion socio-professionnelle offre aux employeurs des jeunes motivés, possédant savoir-être et savoir-faire, véritables garanties de leur intégration dans le monde de l'entreprise.

POUR TOUTES INFORMATIONS ET CANDIDATURES

www.le-smv.gouv.fr
3rsmv.recrutement.fct@def.gouv.fr

Service Militaire Volontaire La Rochelle 3rsmvlarochelle

le-smv-recrute



DÉTACHEMENT DE TRANSIT ATLANTIQUE DU 519^e RÉGIMENT DU TRAIN

Créé le 1^{er} juillet 2011, le Département de Transit Atlantique (DTA) est une unité intégrante du 519^e Régiment du Train (519^e RT), régiment unique dont la mission est d'assurer la mise en œuvre des acheminements stratégiques par voie maritime au profit des forces armées pré positionnées outre-mer ou déployées en opérations extérieures.

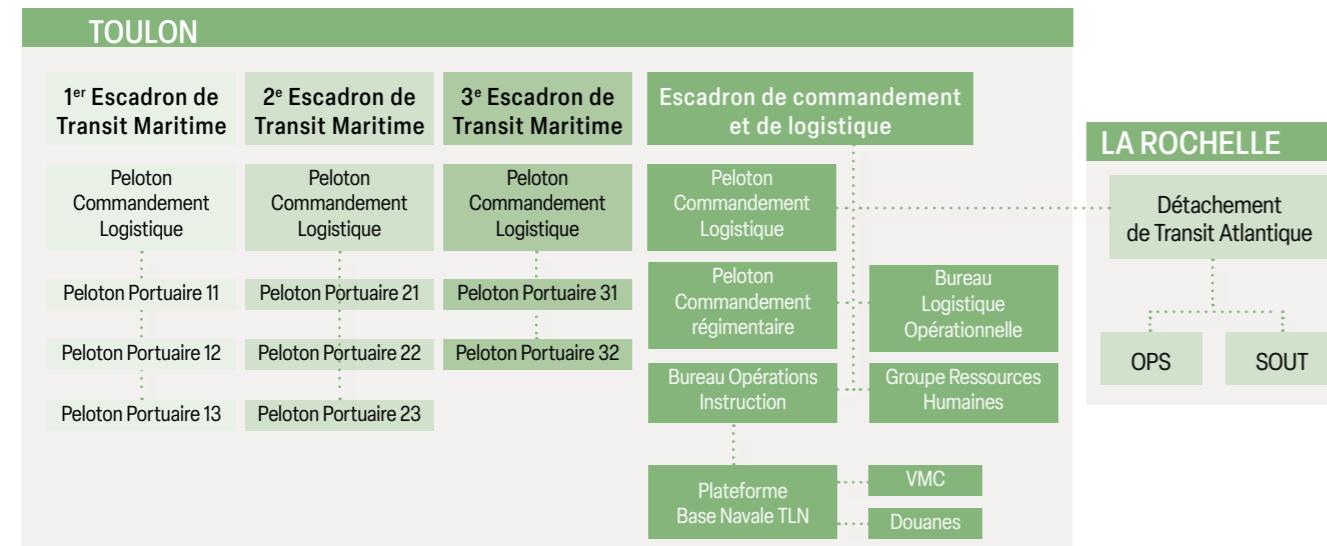
La mission du DTA est d'accueillir et renforcer les détachements du 519^e RT pour les opérations de chargement/déchargement des navires affrétés par les armées en escale sur le port atlantique de La Rochelle.

Le DTA est doté de ses propres matériels de manutention et dispose de zones de travail situées au sein du port atlantique de La Rochelle sur la zone dite de La Repentie.

La zone commandement-vie de ce détachement, initialement située au quartier Beauregard, est en cours de déménagement vers le quartier Renaudin où les bureaux abritant l'équipe de commandement sont désormais implantés. Les locaux d'hébergement du détachement seront définitivement transférés au quartier Renaudin une fois que les travaux d'infrastructures nécessaires à son accueil seront achevés.

STRUCTURE

TOULON



Quartier Renaudin
BP 30522
17023 La Rochelle Cedex 1

DTA 519^e RT



DÉTACHEMENT 35F SECOURS PROTECTION INTERVENTION. Marine Nationale

Le détachement 35F de Secours Protection Intervention de la Marine Nationale (Dét 35F SP LRE) est stationné sur l'aéroport de La Rochelle-Ile de Ré. Il appartient à la flottille 35F implantée sur la base aéronavale de Hyères dans le Var.

Ce détachement a été créé le 1^{er} janvier 1994 sur la base aéronavale de Rochefort, avant d'être transféré en septembre 1997 sur son site actuel. Il est constitué de deux équipes de six personnes qui assurent une alerte permanente dans la zone comprise entre Belle-Île et la frontière espagnole.

Depuis sa création, pas moins de 1 820 missions ont été réalisées et 810 personnes secourues.

Le détachement met en œuvre un hélicoptère bimoteur de type Dauphin SA 365 N de la société Airbus Helicopters. Cet appareil de quatre tonnes est capable d'intervenir de jour comme de nuit. Il possède un treuil électrique de 90 mètres de long qui peut soulever jusqu'à 270 kg. Son autonomie de trois heures de vol associée à sa vitesse de croisière d'environ 250 km/h lui permet d'intervenir jusqu'à 270 kilomètres des côtes. Il est également équipé d'un radar, de trois phares utilisés pour les recherches à vue, de Jumelles de Vision Nocturne (JVN) et thermique. L'équipage est constitué de deux pilotes, d'un mécanicien de bord-treuilliste et d'un plongeur-sauveteur. Un médecin et un infirmier du SAMU peuvent être embarqués dans le cadre d'une évacuation médicalisée.

Le détachement est sous les ordres du préfet maritime Atlantique qui l'utilise pour assurer les missions rentrant dans le cadre de l'Action de l'État en Mer (AFM), à savoir :

- Le sauvetage des personnes,
 - L'assistance aux navires,
 - La lutte contre les pollutions accidentnelles et volontaires,
 - Le contrôle des pêches,
 - La lutte contre les trafics illicites,
 - La souveraineté de l'État dans les eaux territoriales et la zone économique exclusive,
 - Le soutien aux missions SAMM au profit des hôpitaux



Dét SPI 35F LRE

Aéroport La Rochelle-Île de Ré
BP 30522
17023 La Rochelle Cedex 1



SERVICE DES PENSIONS ET DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le service des pensions et des risques professionnels (SPRP) est un service à compétence nationale rattaché à la direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense (DRHMD) qui relève elle-même du Secrétariat Général pour l'Administration (SGA).

Le SPRP est chargé de gérer les dossiers de pensions de retraite du personnel civil, fonctionnaire et ouvrier de l'État, et du personnel militaire de carrière et sous-contrat. Il gère également les dossiers d'accident de la vie professionnelle et d'invalidité des civils et des militaires, y compris ceux des appelés et des victimes civiles et d'attentats. Il vérifie les droits à pension des demandeurs et propose les bases de liquidation des pensions qui sont soumises pour acceptation soit au service des retraites de l'État à Nantes soit à la caisse des dépôts et consignations à Bordeaux, selon le statut du demandeur.

Il participe au traitement des contentieux de ces dossiers. Il conseille les gestionnaires des ressources humaines du ministère sur les procédures, sur l'état d'avancement des dossiers et les formes sur les droits à pension. Il gère enfin la relation usagers via notamment une plate-forme téléphonique.

En 2021, le SPRP a quitté les locaux de la caserne Aufrédi, de la caserne Renaudin et du site de Duperré.

Désormais, le SPRP est situé caserne Beauregard à La Rochelle dans un ensemble de 2 bâtiments reliés,

- l'un accueillant les 330 agents administratifs,
- l'autre les 22 kilomètres d'archives intermédiaires gérés par le service répartis sur 2 niveaux.



SPRP

Rue de Beauregard
BP 60000
17016 La Rochelle Cedex 1

www.defense.gouv.fr/sga

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité



SGA du Ministère des Armées

Secrétariat général pour l'administration
Direction des ressources humaines du ministère de la Défense

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE DES ARMÉES



Créé par décret au 1^{er} juillet 2020, le Service à Compétence Nationale dénommé *Service de l'Action Sociale des Armées* (SCN-ASA) a remplacé la sous-direction de l'action sociale.

MISSIONS

Directement rattaché au Directeur des Ressources Humaines Ministère de la Défense (DRH-MD), le SCN-ASA est chargé de :

- mettre en œuvre la politique d'Action Sociale des Armées,
- contribuer à la définition, à l'évaluation et au contrôle de la politique d'action sociale du ministère des Armées et des établissements publics placés sous sa tutelle (IGESA, INI et CNMSS),
- assurer la mise en œuvre des relations conventionnelles et financières avec les associations à caractère social,
- assurer l'organisation et le suivi des instances de concertation en matière d'action sociale (conseil central de l'action sociale),
- exercer le rôle d'autorité centrale d'emploi de l'ensemble des agents de la filière sociale (assistants de service social et conseillers techniques de service social).

ORGANISATION

Le SCN-ASA emploie plus de 1 000 effectifs permanents dont près de 600 agents de la filière sociale (conseillers techniques de service social et assistants de service social).

Il comprend :

- un échelon de direction chargé des fonctions de conception et de pilotage, implanté Caserne Renaudin à La Rochelle,
- des échelons locaux chargés de la mise en œuvre de la politique sociale sur le territoire, implantés :
 - **en métropole** : 7 Centres Territoriaux d'Action Sociale (CTAS) à Brest, Bordeaux, Lyon, Metz, Rennes, Saint-Germain-en-Laye et Toulon, encadrent 282 Antennes d'Action Sociale (AAS),
 - **en outre-mer** : 5 Centres d'Action Sociale d'Outre-Mer (CASOM) en Nouvelle-Calédonie, à La Réunion-Mayotte, en Guyane, en Polynésie française et aux Antilles, regroupant 9 antennes d'action sociale,
 - **à l'étranger** : 4 Échelons Sociaux Interarmées (ESIA) au Sénégal, à Djibouti, au Gabon et à Abu Dhabi.

ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Les assistants de service social et conseillers techniques de service social du ministère des Armées soutiennent, dans le respect du secret professionnel, près de 2 millions de ressortissants militaires et civils ; actifs, ayant droit et retraités. Ils veillent à l'amélioration des conditions de vie professionnelle et personnelle des ressortissants civils et militaires du ministère des Armées et militaires de la Gendarmerie.

L'Action Sociale des Armées (ASA) organise des prestations individuelles ou collectives en complément des dispositifs de droit commun.

L'accompagnement social est réalisé par les assistants de service social dans des domaines variés tel que la famille, la santé, le budget, le logement pour compenser les sujétions professionnelles, pour aider ceux qui viennent à se trouver dans une situation accidentellement critique.

Pour en savoir plus sur l'accompagnement social, les prestations et les services de l'action sociale des armées, connectez-vous sur

www.igesa.fr/e-social-des-armees

pour trouver les coordonnées de votre assistant de service social de proximité, connaître les prestations offertes par l'ASA, effectuer une simulation de prêt, calculer votre quotient familial, télécharger un formulaire, ou encore accéder directement aux sites des acteurs et partenaires de l'ASA (IGESA, CNMSS, mutuelles, associations, ...).

SGA
Secrétariat général pour l'administration

SCN-ASA
Caserne Renaudin
Avenue de la Porte-Dauphine
BP 30522 - 17023 La Rochelle Cedex





DÉTACHEMENT SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION de La Rochelle

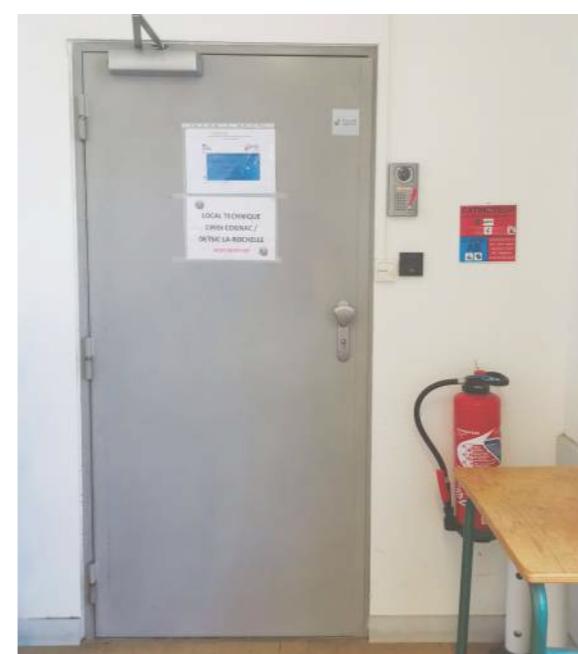
Le détachement Systèmes d'Information et de Communication (SIC) de La Rochelle est subordonné fonctionnellement et organiquement au Centre Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information (CIRISI) Cognac. Il travail de manière autonome vis-à-vis du CIRISI au profit des organismes de La Rochelle rattachés à sa zone de responsabilité.

Il assure le soutien SIC de proximité des usagers et des équipements constituant les moyens de communication.

Il intervient, à distance ou sur place, à l'installation, la mise en œuvre et à l'exploitation des équipements informatiques de réseaux et de téléphonies. Par ailleurs, il assure les éléments dont il a la responsabilité :

- le suivi et la résolution des incidents SIC,
- la supervision et la gestion des réseaux,
- la vérification des chaînes de liaison et des moyens de desserte,
- la gestion des différents services SIC mis en œuvre par la Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information (DIRISI),
- la réalisation des demandes de travaux (installation de matériel SIC),
- l'application des directives de la DIRISI et les règles des Systèmes d'Information (SI).

En outre, le détachement SIC de La Rochelle assure la configuration et la mise en service de certains équipements de chiffrement.



Détachement SIC

Caserne Aufredi
5, place Verdun
17000 La Rochelle



GARNISON

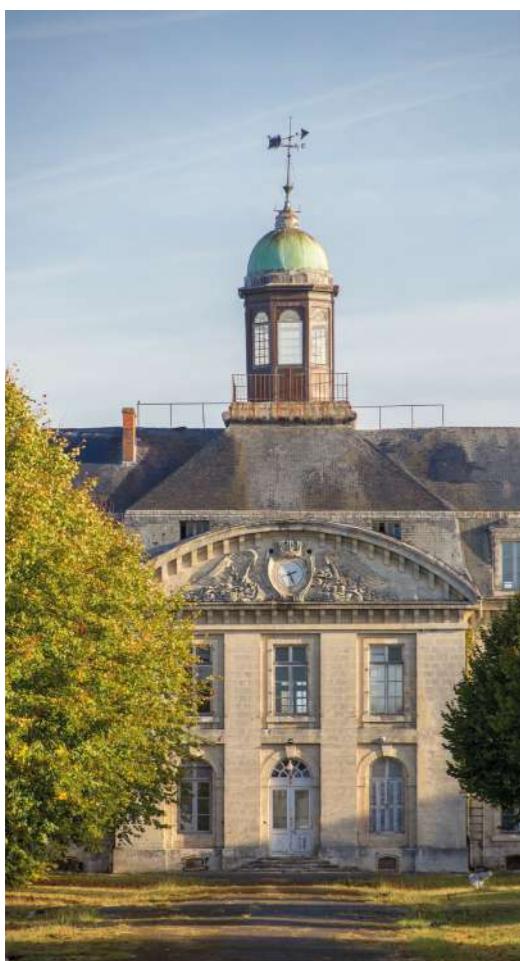
de Rochefort

La garnison de Rochefort est une place militaire des plus importantes de Charente-Maritime.

La garnison comprend, pour l'essentiel, aujourd'hui :

- le Commandement des Écoles de la Gendarmerie Nationale installée au sein de l'hôtel de commandement rue Toufaire, devenant à partir de l'été 2023 l'opérateur unique de recrutement et de formation de la gendarmerie nationale ;
- l'École de Formation des Sous-Officiers de l'Armée de l'Air et de l'Espace, le commandement de la base de défense Rochefort-Saintes-Cognac (RSC) et sa portion centrale implantés sur la base aérienne 721 de Saint-Agnant ;
- l'École de Gendarmerie de Rochefort implantée sur la caserne Aubry formant des gendarmes adjoints volontaires, des sous-officiers du corps militaire du soutien, et les centres de formation linguistique et d'assistance aux utilisateurs ;
- la Compagnie de Gendarmerie Départementale de Rochefort, compétente sur une partie de la garnison de Rochefort.

Les effectifs globaux s'élèvent à 3 500 personnes (militaires et civils de la Défense) servant dans les unités présentées dans cet article.



BASE AÉRIENNE 721

« Adjudant GEMOT »



L'histoire de la base aérienne 721 (BA 721) de Rochefort est totalement liée à celle de l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (EFSOAAE).

Depuis son installation à Rochefort il y a 90 ans, puis sur les communes d'Échillais, de Saint-Agnant et de Soubise à partir de 1977, la base aérienne 721 de Rochefort a su tisser des liens étroits avec son environnement. Au-delà de son rôle de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace, son poids en matière d'effectifs et de crédits injectés fait d'elle un acteur majeur pour l'économie locale et le premier employeur du département.

Outil essentiel du dispositif de formation du Ministère des armées, la BA 721 héberge :

- le commandement des écoles des sous-officiers et des militaires du rang de l'armée de l'Air et de l'Espace (ESOMAAE),
- l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (EFSOAAE),
- le commandement de la base de Défense (BdD) Rochefort-Saintes-Cognac,
- le groupement de soutien de la base de Défense (GSBdD) Rochefort-Saintes-Cognac,
- le 13^e centre médical des armées (CMA) de Rochefort,
- l'unité de soutien de l'infrastructure de la Défense de Rochefort,
- l'échelon social d'encadrement et de délivrance des prestations de Rochefort,
- le détachement soutien à l'information et communication (SIC) de Rochefort,
- une antenne Défense mobilité,
- une brigade de gendarmerie de l'Air (BGA),
- le centre de formation d'incendie et de secours (CFIS),
- la cellule d'instruction élémentaire de conduite agréée (CIECA) du 3^e régiment du service militaire volontaire (3^e RSMV).



Le 23 juillet 1986,
la BA 721 prend
le nom de
« Adjudant GEMOT »
en hommage
à un ancien élève tombé
en Indochine en service
aérien commandé.

COMMANDEMENT DES ÉCOLES

des sous-officiers et des militaires du rang de l'armée de l'Air et de l'Espace
ESOMAAE
et l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace
EFSOAAE

L'officier général commandant les ESOMAAE et l'EFSOAAE étant l'officier le plus gradé du ministère des armées, il assure également les fonctions de délégué militaire départemental (DMD) de la Charente-Maritime (DMD 17).

LES ESOMAAE

Un ensemble d'escadrons de formations spécialisées et diversifiées, répartis dans les pôles de compétences de l'armée de l'Air et de l'Espace ou en interarmées

Les ESOMAAE ont pour mission de prendre en charge l'ensemble de la formation et de la sélection promotionnelle du personnel non officier de l'armée de l'Air et de l'Espace, d'assurer la formation technique des militaires des autres armées (armée de Terre, Marine Nationale, Gendarmerie) dans le domaine de la maintenance aéronautique, et enfin, de dispenser certaines formations aéronautiques au personnel civil du Ministère des armées.

Les ESOMAAE réalisent chaque année environ 150 stages différents, de durées très variables allant d'une journée à quarante-quatre semaines, sur une vingtaine de sites spécialisés par métiers. Près de 15 000 élèves et stagiaires suivent ces formations.

Le commandant des ESOMAAE dispose, sur la base aérienne 721 de Rochefort, d'une escadre de formation qui œuvre sur l'ingénierie des programmes, des examens, le suivi des élèves et la gestion des flux sur tous les sites. Il commande directement l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (EFSOAAE) de Rochefort et exerce une autorité hiérarchique sur les entités de l'armée de l'Air et de l'Espace implantées au sein des écoles des autres armées à Rennes, Querqueville, Angers et Bourges.

L'EFSOAAE

Bref historique de l'EFSOAAE

L'école des apprentis mécaniciens de l'armée de l'Air est créée le 1^{er} août 1933 et s'installe sur le site de Rochefort-Soubise. Dispersion en 1940 en raison de la guerre, elle est regroupée de nouveau à Rochefort à partir de 1945, puis fait mouvement sur le tout nouveau site de Rochefort Saint-Agnant en 1978.

Suite à la fermeture de la base aérienne 726 de Nîmes, la formation militaire des sous-officiers est transférée à Rochefort le 1^{er} juillet 1996.

 EFOSAAE
Base aérienne 721
17133 Rochefort Air

 Base aérienne école Rochefort / BA 721
 base_aerienne_721_rochefort



En septembre 1998, devenue le pôle unique de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air, l'école prend la dénomination d' « École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air ». L'EFSOAA accueille les élèves mécaniciens de l'aéronautique navale à partir de 2002. En septembre 2006, le commandement des écoles des sous-officiers et des militaires du rang de l'armée de l'Air est confié au Général commandant l'EFSOAA, et son état-major est implanté sur le site de Rochefort. Enfin, en 2010, l'armée de terre rejoint l'EFSOAA pour assurer la formation de ses sous-officiers mécaniciens de son aviation légère. Elle prend officiellement le nom d' « École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace » (EFSOAAE) le 1^{er} juillet 2021.

Maison mère du sous-officier de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la formation à la maintenance aéronautique

L'EFSOAAE forme 100% des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace en formation militaire initiale et tout au long de leur carrière, ce qui représente près de 60% de l'effectif total de l'armée de l'Air et de l'Espace. Après avoir effectué plus de 4 mois de formation militaire initiale, ces aviateurs poursuivent ensuite leur formation professionnelle dans une spécialité qu'ils ont choisie, qui les amènera ensuite à servir au sein des unités opérationnelles. Près de 60% d'entre eux restent à Rochefort pour effectuer leur formation professionnelle dans 10 métiers différents à dominante technique. Les autres élèves rejoignent d'autres écoles de l'armée de l'Air et de l'Espace ou des écoles de l'armée de Terre et de la Marine Nationale, selon la spécialité.

Dans le cadre de la mutualisation interarmées, l'EFSOAAE assure également la formation aux spécialités liées à la maintenance aéronautique au profit des trois armées (armée de l'Air et de l'Espace, armée de Terre et Marine Nationale) ainsi que de la Gendarmerie. Elle est aussi l'école de formation à certaines spécialités du soutien (systèmes d'information et de communication - SIC, logistique et infrastructure opérationnelle). Elle accueille quotidiennement près de 2 200 élèves et stagiaires.



L'EFSOAAE

Concentrateur de la formation des sous-officiers et pôle d'expertise de la formation à la maintenance aéronautique du Ministère des armées

L'EFSOAAE est le centre névralgique de la formation aux métiers de la maintenance aéronautique du Ministère des armées. Au sein de ce pôle sont formés tous les mécaniciens de spécialités aéronautiques de l'armée de l'Air et de l'Espace, de l'aviation légère de l'armée de Terre, de l'aéronavale, de la Gendarmerie, ainsi que certains personnels civils du Ministère des armées.

Un point fort de cette école est l'apprentissage des gestes professionnels sur des aéronefs issus des forces et dédiés à l'instruction. L'école a ainsi une structure très proche de celle d'un escadron opérationnel : disposant d'un parc de près de 50 avions de chasse et hélicoptères (Mirage 2000, Alphajet, Super Étandard, Puma, Gazelle, Alouette III, ...), les élèves peuvent apprendre leur métier sur des aéronefs issus des forces, au plus près de la réalité opérationnelle. Rigueur, technicité, esprit d'équipe, mais aussi motivation et compétence sont les qualités fondamentales que les instructeurs de l'école cherchent à inculquer aux élèves afin de permettre à ces futurs sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace, de la Marine Nationale ou de l'armée de Terre, d'acquérir une véritable crédibilité professionnelle, militaire et humaine.

L'école est ouverte à l'international et accueille des instructeurs et élèves étrangers. Par ailleurs, l'EFSOAAE sait offrir des stages particuliers à certaines armées étrangères en fonction de leurs demandes et développe continuellement des échanges avec les écoles des armées de l'air étrangères (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Suisse).

L'EFSOAAE abrite également le centre expert de la formation pédagogique (CEFP) en charge, en particulier, de la formation pédagogique de l'ensemble des instructeurs de l'armée de l'Air et de l'Espace, de la conception des aides pédagogiques informatisées, à l'enseignement à distance, afin de s'inscrire dans la digitalisation de la formation.



HOMMAGE aux AVIATEURS de l'Armée de l'Air morts dans l'accomplissement de leur mission

EXPLOREZ
le Mémorial des Aviateurs
au Musée de l'Air et de l'espace
au Bourget - 1^{er} étage du hall 11

VOTRE DON EST ESSENTIEL
pour poursuivre ce projet

Connectez-vous sur
www.memorial-des-aviateurs.fr
rubrique association

Votre cotisation et votre don sont déductibles des impôts à hauteur de 66%

ADHÉRER, C'EST SOUTENIR

ASSOCIATION DU MÉMORIAL DES AVIATEURS

L'EFSOAAE est une école reconnue dans l'univers de l'aéronautique, entretenant de nombreuses relations avec le monde civil, notamment avec l'Éducation Nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche, ou encore l'Industrie. En juin 2012, cette école, déjà certifiée ISO 9001, a reçu l'agrément certifiant qu'elle respectait les normes aéronautiques étatiques en matière de navigabilité (agrément FRA 147, équivalent étatique de la PART 147). En juillet 2015, elle a reçu l'agrément de centre de formation et d'examen pour les contrôles non destructifs (CND). En juin 2016, l'EFSOAAE a été habilitée par le rectorat de l'académie de Poitiers à pratiquer le contrôle en cours de formation pour l'attribution du brevet de technicien supérieur (BTS) aéronautique. C'est une avancée majeure obtenue dans le cadre du projet de « diplômation » lié à l'individualisation des compétences qui vise à permettre aux aviateurs l'obtention d'un diplôme reconnu, qui soit supérieur à celui qu'ils avaient à l'entrée dans l'institution. En 2020, l'EFSOAAE a obtenu l'Agrément EMAR/FR 147, en conformité avec la réglementation aéronautique étatique sur la navigabilité. L'agrément EMAR est reconnu à l'échelle européenne.

LES ESCADRONS DE L'EFSOAAE

L'ESCADRON DE LA FORMATION MILITAIRE (EFM)

C'est au sein de cet escadron que sont développées les qualités physiques, militaires et morales des élèves, aux futurs sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Cet escadron de formation a pour mission de faciliter l'intégration de ces élèves au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace en exigeant le respect des règles fondamentales de la vie en collectivité, de les responsabiliser et de leur inculquer les valeurs militaires telles que l'abnégation, le courage, la loyauté, mais également la discipline, le respect de la hiérarchie et le sens de l'honneur. L'enseignement dispensé pendant quatre mois, durant lesquels se succèdent exercices de terrains, marches, entraînement au combat, permet notamment d'acquérir les connaissances de base des techniques de protection défense et de développer l'esprit d'équipe et de cohésion. Ces savoir-faire et savoir-être sont indispensables à la formation des jeunes engagés et les aident à construire leur identité d'aviateurs fondée sur le respect, l'intégrité, le service et l'excellence.

Deux autres escadrons forment aux spécialités des métiers de l'armée de l'Air et de l'Espace :

L'ESCADRON DE LA FORMATION AÉRIENNE DES SPÉCIALITÉS SOL (EFASS)

Au sein de cet escadron, les instructeurs conçoivent et dispensent des formations dans les domaines suivants :

- le soutien opérationnel infrastructure,
- le soutien logistique,
- les systèmes de communication, de navigation et de surveillance,
- les systèmes et supports de télécommunication,
- l'administration des systèmes d'information et de communication,
- la maintenance des véhicules et matériels d'environnement aéronautique (1/3 de la formation se fait à Rochefort et 2/3 à Bourges).

Cet escadron assure également les formations transverses comme la formation à la langue anglaise dans ces domaines spécifiques.

L'ESCADRON DE LA FORMATION À LA MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE DE LA DÉFENSE (EFMAD)

Il forme les futurs mécaniciens aéronautiques dans les spécialités vecteur, moteur, avionique, armement bord et/ou sol et structure des aéronefs.

En partenariat depuis plus de dix ans avec la Marine Nationale, l'EFMAD réalise également des formations techniques au profit du personnel civil du Service industriel de l'aéronautique (SIAé) et accueille depuis septembre 2010, la formation de base des techniciens de l'aviation légère de l'armée de Terre.



GROUPEMENT DE SOUTIEN

de la Base de Défense

Rochefort-Saintes-Cognac-La Rochelle

Le Groupement de soutien de la base de défense Rochefort-Cognac (GSBdD RSC) a été créé le 1^{er} janvier 2011. Organisme du Service du Commissariat des Armées depuis le 1^{er} septembre 2014, il a pour mission d'assurer l'administration générale et le soutien commun (AGSC) au profit des formations et organismes du ministère des Armées dans les domaines suivants : habillement et équipement commissariat, alimentation et restauration, hébergement et hôtellerie, soutien multiservices, loisirs, transport routier individuel et collectif, administration du personnel et solde, achats, finances...

Réorganisé le 1^{er} juin 2020 en GSBdD RSC nouvelle génération, il s'appuie sur une structure adossée à trois piliers majeurs :

UNE PORTION CENTRALE

située sur le site de la base aérienne 721 et organisée autour de trois divisions

- **division organique**
(soutien général, fonctions support, de la direction, des directions et des pôles),
- **division conduite du soutien**
(coordination des filières du soutien et de l'expertise métier associée),
- **division administration du personnel**
(soutien administratif RH individuel et droits financiers individuels).



 **GSBdD RSC**
17133 Rochefort Air



TROIS PÔLES

- pôle Rochefort-Saintes (implanté sur deux sites),
- pôle Cognac,
- pôle La Rochelle,

QUATRE ATLAS

- Atlas de Rochefort,
- Atlas Saintes,
- Atlas Cognac,
- Atlas La Rochelle.



Fort d'un effectif de 410 personnes (civils et militaires confondus), le GSBdD RSC soutient près de 6 300 administrés dans les différents domaines (administration du personnel, achats finances, soutiens communs, soutien vie).

Le cercle mixte interarmées de Rochefort dépend du GSBdD RSC. Situé 2, rue du Port à Rochefort, il propose des prestations d'hôtellerie, de restauration et événementielles (colloques, séminaires, mariages, baptêmes, expositions...) au profit d'ayants droit du ministère des Armées.

13^e CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES



13^e CMA

Échelon de commandement

Base aérienne 721
17133 Rochefort Air



113^e AM
site Rochefort

Base aérienne 721
17133 Rochefort Air

113^e AM
site La Rochelle

3^e RSMV - Quartier Beauregard
17023 La Rochelle Cedex 1

31^e AMP
de La Rochelle

5, place de Verdun
17016 La Rochelle Cedex 1

108^e AM
de Saintes

Base aérienne 722 - ETTAA
17136 Saintes Air

106^e AM
de Cognac

Base aérienne 709
16109 Cognac Air

112^e AM
Rochefort Gendarmerie

École de gendarmerie
CS 90179
17308 Rochefort Cedex

UNITÉ DE SOUTIEN DE L'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE de Rochefort



La mission prioritaire du Service de Santé des Armées (SSA) est le soutien médical de la communauté de Défense (personnel militaire et civil des Forces Armées et de la Gendarmerie Nationale, d'active et de réserve) sur le territoire national et sur les théâtres d'opérations avant, pendant et après l'engagement des forces. Le 13^e Centre Médical des Armées (13^e CMA) est un organisme du Service de Santé des Armées dont la zone de responsabilité couvre l'ex-région Poitou-Charentes. Il est constitué d'un échelon de commandement, de 9 antennes médicales, de 2 antennes de médecine de prévention et d'un groupe vétérinaire, répartis sur 5 départements. Sur la base de défense de Rochefort-Cognac (BdD RC), le 13^e CMA a

- quatre Antennes Médicales (AM),
- une Antenne de Médecine de Prévention (AMP),
- l'échelon de commandement du 13^e CMA est également implanté sur la BdD RC.

Les antennes du 13^e CMA assurent le soutien médical de proximité et dans ce cadre, elles sont chargées de :

- Contrôler et suivre l'état de santé des militaires et du personnel civil (surveillances spécifiques, poursuite des traitements, évaluation des séquelles...),
- S'assurer de leur aptitude par la mise et le maintien en condition physique et mentale (sélection, aptitude, vaccinations, soins, prévention, éducation sanitaire...).
- En outre, les AM peuvent être amenées à prendre en charge les anciens combattants, les militaires retraités et les familles des militaires.



IMPLANTATIONS

L'USID de Rochefort, dont la portion centrale est implantée sur la base aérienne 721 de Rochefort, dispose de quatre antennes stationnées sur :

- la base aérienne 709 de Cognac,
- la base aérienne 721 de Rochefort,
- la base aérienne 722 de Saintes,
- la caserne Beauregard à La Rochelle.

MISSIONS

Elle assure une mission d'assistance au commandement en matière d'infrastructure auprès du commandant de la base de défense et des commandants d'organismes se trouvant dans son périmètre géographique.

Conseillère du Commandant de la BdD en matière d'infrastructure, elle l'assiste dans la préparation des programmes de travaux.



USID

Base Aérienne 721
17133 Rochefort Air

Dans le cadre de la maintenance des installations, de la réhabilitation et de l'adaptation des infrastructures, elle

- prépare la réunion de concertation annuelle en vue de définir les opérations de maintien en condition des infrastructures,
- monte et conduit les opérations d'infrastructure sur les sites de la BdD en s'appuyant sur le tissu économique local,
- procède aux achats de fournitures indispensables à l'activité de maintenance assurée par ses régies.

Par ailleurs, en tant que gestionnaire technique et domanial du patrimoine immobilier de la défense, l'USID en assure la conservation et la surveillance tout en intégrant les contraintes environnementales sur chacun des sites soutenus.

Enfin, elle assure le suivi des contrats relatifs à la fourniture d'électricité, de gaz et d'eau nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures et anime le comité mixte d'énergie locale de la BdD.

EFFECTIFS

L'unité est composée de 90 personnes provenant de différents horizons :

- des ingénieurs militaires d'infrastructure,
- du personnel de l'Armée de l'Air et de l'Espace,
- du personnel de l'Armée de Terre,
- du personnel civil de la Défense,
- des agents du MTC mis pour emploi.

ORGANISATION

Son organisation est conforme au format type d'une USID :

- une section assistance au commandement composée d'une cellule secrétariat/RH et d'une cellule conduite des opérations,
- une section ingénierie de la maintenance qui assure les missions de maintien en condition des infrastructures au sein de ses 4 antennes, dont 3 disposent de régies,
- une section gestion technique du patrimoine qui dispose
 - d'une cellule « gestion technique »,
 - d'une « cellule domaine »,
 - d'une cellule « énergie »,
- une section travaux qui assure la maîtrise d'œuvre des opérations d'infrastructures confiées à l'unité.

ANTENNE RÉGIONALE DÉFENSE MOBILITÉ

de Rochefort Saintes Cognac

L'OPÉRATEUR UNIQUE DE RECONVERSION DU MINISTÈRE DES ARMÉES

L'antenne régionale Défense Mobilité accompagne le personnel ressortissant du ministère des armées et leurs conjoints (conjoints de gendarmes compris) dans leur démarche de transition professionnelle. Les candidats bénéficient d'un processus d'accompagnement individuel et personnalisé, dans la perspective de la poursuite de leur d'une seconde partie de carrière dans le milieu civil. L'aide est proposée selon un principe d'équité, quels que soient le statut et l'armée d'appartenance, jusqu'à 3 ans après la date de radiation des contrôles.

L'accompagnement se fait autour de quatre axes :

- information,
- orientation,
- formation,
- placement.

DÉFENSE mobilité
L'agence de reconversion du ministère des Armées



www.defense-mobilité.fr
N°vert 0 800 64 50 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



SGA ARDM de Rochefort

Base aérienne 721
17133 Rochefort Air

Tél. : 05 46 88 80 82
PNIA : 811 721 80 82

N°vert : 0800 64 50 85
(gratuit depuis un poste fixe)

www.defense-mobilité.fr

Antenne régionale Défense mobilité
de Rochefort Saintes et Cognac

811 721 80 82
05 46 88 80 82



DÉFENSE mobilité

CONJOINT
DE MILITAIRE OU DE CIVIL

“Je pilote mon avenir professionnel avec Défense mobilité”



#conjointsdefensemobilité

www.defense-mobilité.fr



SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

de Rochefort

PRÉSENTATION

Le Service Historique de la Défense (SHD) à Rochefort est l'une des dix implantations d'un service central installé au château de Vincennes. Il a la charge de la collecte, du classement, de la conservation, de la communication et de la valorisation du patrimoine écrit de la marine de la façade atlantique, pour la partie du littoral comprise entre la Vendée et la frontière espagnole. Il entretient aussi une bibliothèque spécialisée en histoire maritime.

LES FONDS ET COLLECTIONS

Les fonds et collections tirent leur origine d'une part des archives du port de Rochefort et de son arrondissement maritime, et d'autre part de la bibliothèque du port, créée en 1836 à partir des livres de l'École d'hydrographie. Ils ont eu la chance d'échapper aux bombardements et incendies, et se distinguent par l'importance des documents d'Ancien Régime et du XIX^e siècle.

QUELQUES CHIFFRES

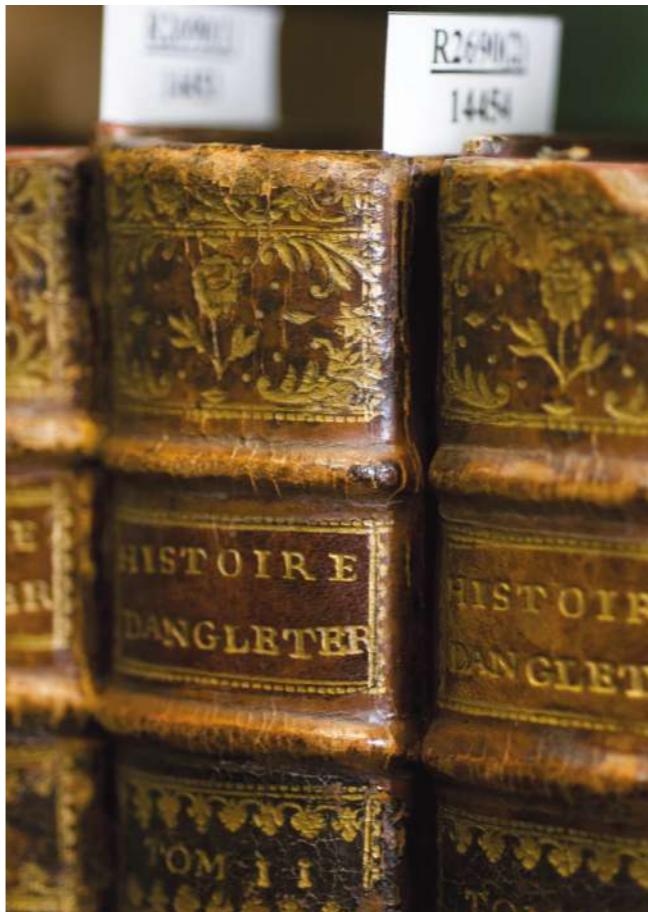
- 7 km linéaires d'archives,
- 25 000 ouvrages,
- 500 titres de périodiques, dont 30 titres vivants,
- 5 000 plans de bâtiments et d'édifices,
- 2 000 plaques de verre représentant la ville et les constructions navales au 19^e siècle.

DES RESSOURCES OFFERTE À TOUS

Installée dans une ancienne caserne des équipages de la Flotte construite sous le Second Empire, la division sud-ouest du SHD dispose d'une salle de lecture, de salles d'expositions et d'une salle de conférences. Ouvert à tous, le service est accessible gratuitement. Une carte de lecteur est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité officielle en cours de validité.

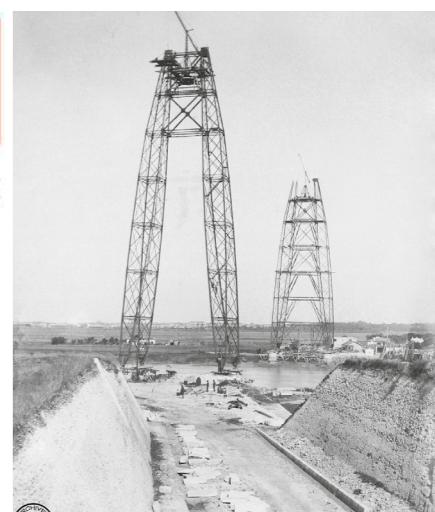
Horaires

Lundi : 13h30 - 17h00
Mardi-vendredi :
9h00 - 12h30 - 13h30 - 17h00
(Fermeture à 16h30 le vendredi)



SHD
4, rue du Port
17300 Rochefort

<https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr>





MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

à Rochefort

Le musée national de la Marine, établissement public dont la vocation est la diffusion du fait maritime, est présent à Paris et dans les 4 ports-arsenal de Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon. À Rochefort, le musée réunit deux sites : le musée consacré à l'histoire de l'arsenal maritime de Rochefort, dans l'Hôtel de Cheusses, et l'Ancienne école de médecine navale, première institution du genre au monde, qui présente des collections anatomiques, zoologiques et médicales, ainsi qu'une riche bibliothèque appartenant au Service de Santé des Armées. Par cette double implantation, le musée national de la Marine à Rochefort est un élément clé de la compréhension du patrimoine maritime du territoire.

LE MUSÉE DE LA MARINE : L'HISTOIRE DE L'ARSENAL DE ROCHEFORT

Le musée est installé dans le plus ancien édifice civil de la ville, l'Hôtel de Cheusses, aujourd'hui classé monument historique. Logis du dernier seigneur de Rochefort, il devient après 1666 date de création de l'arsenal, le siège de pouvoirs locaux, militaires puis administratifs, au cœur du dispositif industriel, économique et militaire qu'est l'arsenal. À la fois résidence et lieu officiel, ce monument est un lieu de réception et de prestige.

DES COLLECTIONS NATIONALES

Les collections exceptionnelles présentées dans cette ancienne résidence des Commandants de la Marine livrent les clés indispensables à la compréhension du grand arsenal voulu par Louis XIV, qui façonne le paysage de l'estuaire de la Charente pendant plus de 250 ans. L'aventure industrielle que représente la construction des navires de guerre y est mis en valeur dans toutes ses dimensions : techniques, militaires, économiques, urbaines, plastiques, philosophiques et ouvrent également sur l'imaginaire des voyages au long cours.

Musée national de la Marine

Arsenal de Rochefort
Hôtel de Cheusses
1, place de la Galissonnière
17300 Rochefort

rochefort@musee-marine.fr

Le musée national de la Marine vous ouvre les portes de sa précieuse collection de maquettes de bateaux, de tableaux, sculptures, armes et instruments de navigation. Entrez dans l'histoire et venez découvrir l'aventure maritime de l'arsenal, depuis sa fondation par Louis XIV jusqu'au 20^e siècle.

UN MUSÉE VIVANT ET ACCESSIBLE

Le musée est un lieu de rencontres entre un public aux attentes larges et diverses et des chercheurs spécialisés. Par nature espace ouvert, il met en œuvre de nombreux outils et actions pour mettre les collections et les thématiques qui leurs sont liées au service des interrogations de notre temps. Expositions temporaires, visites générales et thématiques, actions pédagogiques, conférences, goûters d'anniversaire, livret-jeu, audioguides, etc. affirment combien la culture maritime est un sujet contemporain qui s'adresse à tous.

Le musée est labellisé Musée de France, Qualité Tourisme, Accueil vélo – Vélodyssee et Tourisme et Handicap pour les handicaps visuel, auditif et mental.



L'ÉCOLE DE MÉDECINE NAVALE : UN LIEU UNIQUE

Crée en 1722, l'école de médecine navale de Rochefort est la première à ouvrir au monde. Elle forme pendant plus de 240 ans, les chirurgiens embarqués à bord, qui participent aux guerres comme aux voyages d'exploration autour du monde. Les collections anatomiques, zoologiques, botaniques et ethnographiques, ont ainsi été rassemblées pour servir à la formation des officiers de santé, médecins et pharmaciens de Marine.

Aujourd'hui, elle se présente telle qu'elle était au milieu du XIX^e siècle et forme le dernier cabinet d'anatomie et d'histoire naturelle d'Europe à ne pas avoir été détruit ou dispersé. Sa bibliothèque est composée d'un fonds de 25 000 ouvrages, qui peuvent être consultés sur rendez-vous.

École de médecine navale

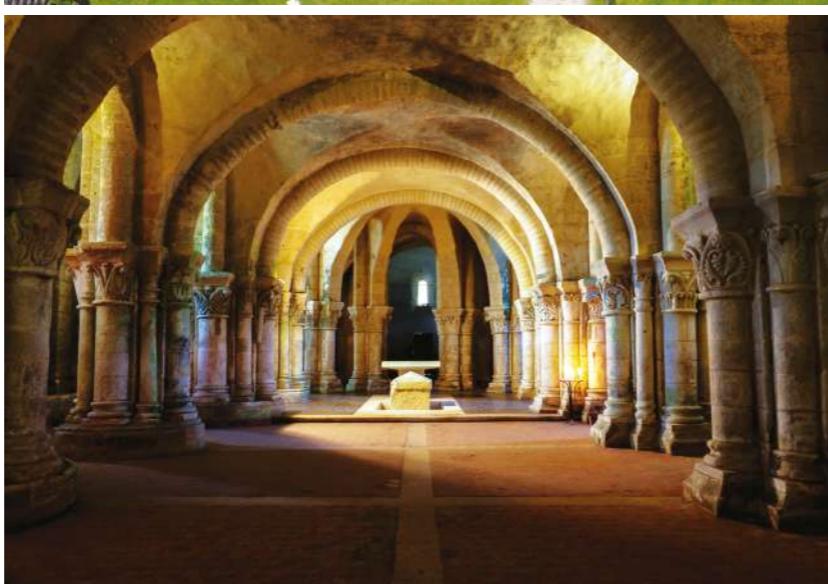
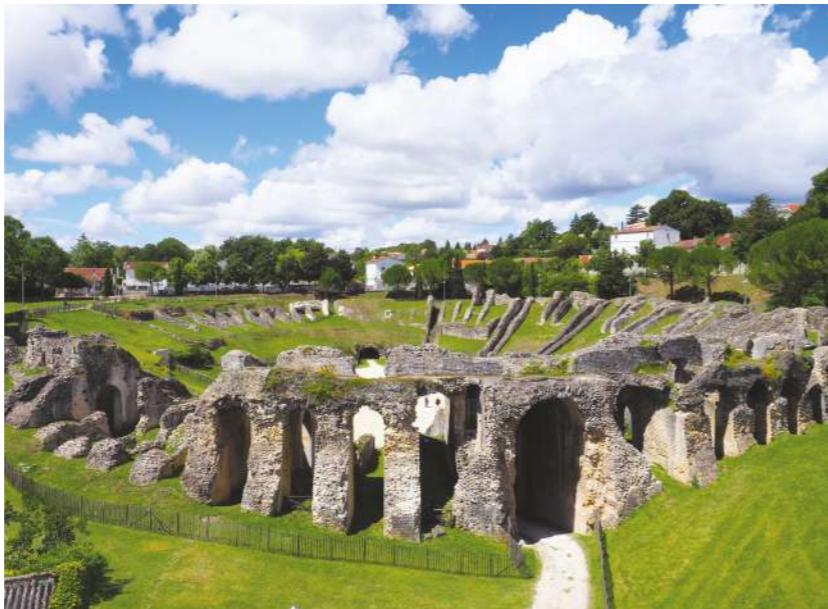
25, rue de l'Amiral Meyer
17300 Rochefort
aemn@musee-marine.fr
Sur visite guidée uniquement. Réservation obligatoire

UN VOYAGE AU COEUR DE L'HUMANITÉ

Visiter l'école de médecine navale aujourd'hui est d'abord une expérience sensible, qui invite à la découverte de collections particulières et émouvantes qui reflètent un imaginaire scientifique exceptionnellement préservé. Si l'école de médecine navale livre l'image d'un état de connaissances dont nous sommes les héritiers, elle ouvre aussi sur une histoire dense où se mêle science, technique, politique et société.



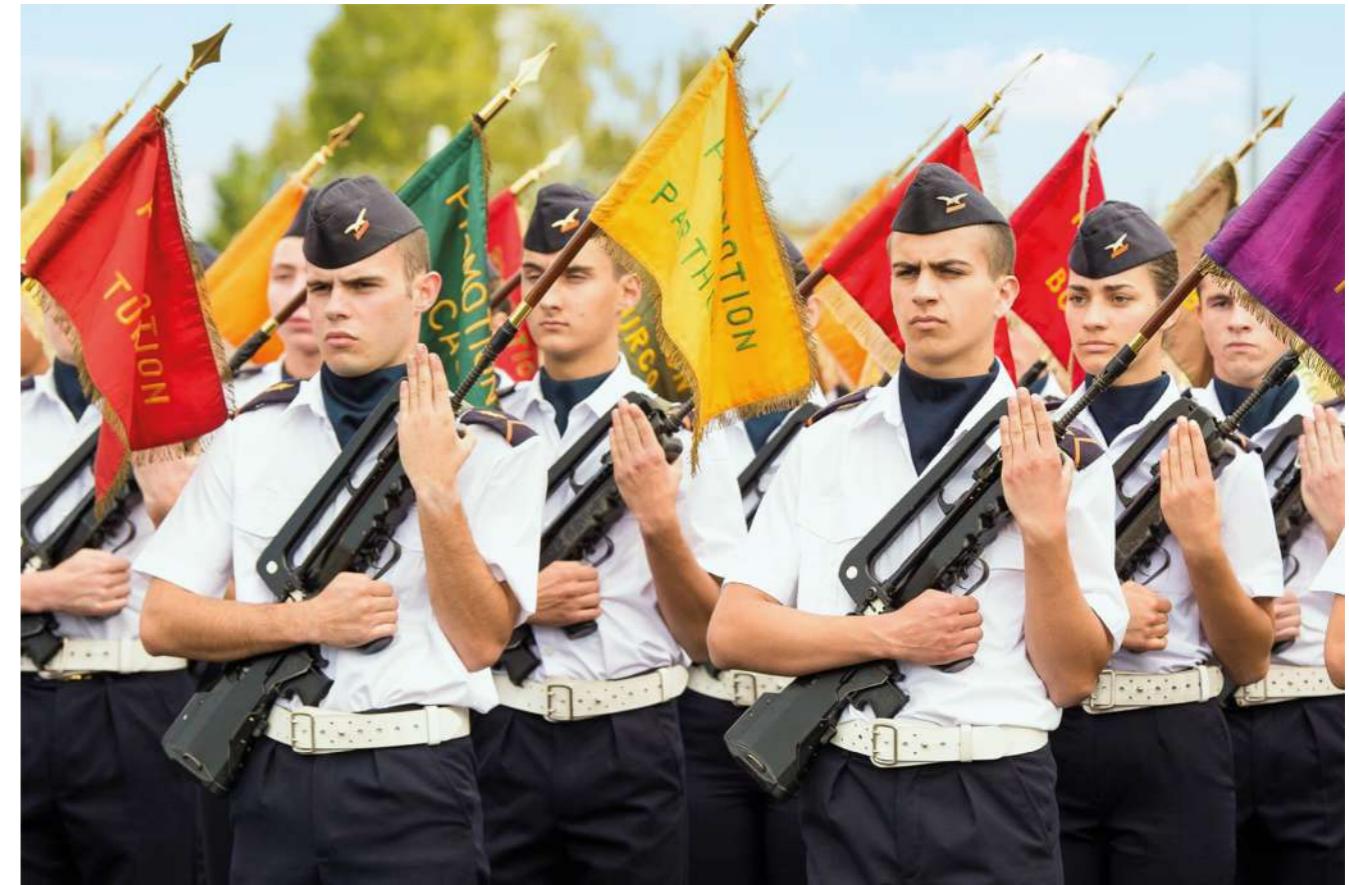
GARNISON de Saintes



Ancien chef-lieu du département de la Charente-Maritime, la ville de Saintes fût aussi ville de garnison et a accueilli différents régiments dont le plus célèbre demeure le 6^e régiment d'infanterie.

Depuis 1949, la ville est devenue une importante garnison de l'Armée de l'Air et de l'Espace dans laquelle l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air et de l'Espace (EETAAE) 722 s'est implantée.

BA 722 « Capitaine Albert Raffin »



En 1963,
la BA 722 prend le nom de
« Capitaine Albert RAFFIN »
en hommage
à un ancien élève tombé
en Indochine
en service aérien commandé.

La base aérienne 722 « Capitaine Albert Raffin » est située sur les communes de Les Gonds et Thénac, à proximité de Saintes, en Charente-Maritime. Elle accueille deux unités qui ont toutes deux une vocation de formation :

- l'École d'Enseignement Technique de l'armée de l'Air et de l'Espace (EETAAE) qui forme pour l'essentiel les futurs sous-officiers mécaniciens de l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE),
- l'Escadron d'Instruction au Vol à Voile (EIVV) 25.535 « Cordouan » chargé de la formation initiale (sur planeur) des futurs pilotes de l'AAE.

Au total, la base aérienne accueille donc 240 cadres, une cinquantaine de réservistes opérationnels et 540 élèves.



EETAAE

Route de Bordeaux
17136 Saintes Air

www.eetaa722.fr

 @eetaa722

 @eetaa722_officiel



L'ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE . EETAAE

Crée en 1949, l'EETAAE a formé plus de 46 000 mécaniciens de l'armée de l'Air et de l'Espace connus sous le nom d'« arpètes ». Ces élèves techniciens ont vocation à réaliser des carrières de sous-officiers au sein de l'AAE. Ils sont cependant également présents au plus haut niveau de la hiérarchie militaire. Chaque année, un certain nombre d'entre eux, au sortir de leur formation, intègrent les classes préparatoires aux grandes écoles militaires pour devenir officiers.

Véritable pépinière de l'armée de l'Air et de l'Espace, l'EETAAE est une école militaire qui accueille et forme dès l'âge de 16 ans de jeunes Français passionnés d'aéronautique. L'École comprend deux promotions d'élèves, soit une nouvelle promotion par an, incorporée fin août. Elle vient ainsi d'incorporer sa 155^e promotion d'arpètes. C'est une école de la diversité (géographique et sociale) dans laquelle les élèves se nourrissent des valeurs de l'armée de l'Air et de l'Espace : le Respect, l'Intégrité, le sens du Service, l'Excellence. Ces valeurs sont portées par la devise de l'École : Honneur-Travail-Discipline. On y cultive un esprit de cohésion résumé dans la formule « famille arpète » ou encore « arpète un jour, arpète toujours », ainsi que des capacités d'adaptation qui en font des professionnels indispensables au succès des armes de la France partout où l'armée de l'Air et de l'Espace est engagée.

Les arpètes souscrivent un contrat d'engagement de deux ans au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace lors de leur entrée à l'École. Ce sont donc des militaires à part entière. Une fois diplômés, l'armée de l'Air et de l'Espace leur garantit un contrat de cinq ans ouvrant sur une carrière plus longue. Durant leur scolarité de deux ans à l'EETAAE, ils perçoivent une solde allant de 260 à 350 euros, en fonction du grade détenu. Par ailleurs, la scolarité est gratuite et réalisée dans le cadre d'un internat.

L'École compte environ 540 élèves. Depuis 2014, elle connaît une augmentation de ses effectifs de l'ordre de 10 % par an. En août 2022, elle a ainsi incorporé 300 nouveaux élèves pour atteindre un effectif total de 600 élèves à la rentrée 2023. Cette augmentation des effectifs doit se poursuivre dans les prochaines années. Depuis 1999, les promotions d'élèves sont féminisées et l'École attire un nombre croissant de jeunes filles : le taux de féminisation chez les arpètes est désormais de 19 %.

Depuis sa fondation, l'EETAAE est en perpétuelle évolution pour répondre aux besoins de l'AAE. La formation dure 2 ans. Elle est gratuite et rémunérée. Elle repose sur 3 piliers :

- une formation militaire,
- une formation académique diplômante,
- une formation citoyenne.

La formation militaire aboutit à l'obtention du CAM (Certificat d'Aptitude Militaire).

La formation académique applique le référentiel de l'Éducation nationale. Elle est sanctionnée par l'obtention d'un diplôme (Bac général, technologique, professionnel), et garantie par la présence d'un proviseur à sa tête. Dans le cadre de leur formation académique, les diplômes préparés et présentés sont le bac général spécialités mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur ; le bac technologique STI2D ; les bac professionnels aéronautiques option systèmes et avionique ; le bac professionnel Systèmes Numériques option Réseaux Informatiques et Systèmes Communicants (SNRISC) ouvert en septembre 2022. L'enseignement est réalisé par des professeurs détachés de l'Éducation nationale et des instructeurs militaires. Les résultats dans les différentes filières (99 à 100 % de réussite chaque année) témoignent de la qualité de l'encadrement, de l'enseignement et des outils pédagogiques présents sur le site.

La formation citoyenne est, quant à elle, basée sur l'engagement citoyen (actions caritatives, développement durable) et la visite des institutions républicaines (Élysée, Matignon, Sénat,



Assemblée nationale, etc.). À l'issue de leur formation de deux ans, les élèves techniciens se voient offrir un large choix de spécialités qu'ils intègrent en fonction de leurs résultats. Parmi elles, citons : la maintenance aéronautique, l'électronique embarquée, l'armement avion, les communications aéronautiques et spatiales, la cybersécurité.

L'ESCADRON D'INSTRUCTION AU VOL À VOILE . EIVV

L'EIVV est une unité relevant des Écoles de formation du personnel navigant (EFPN) de la Direction des ressources humaines de l'armée de l'Air et de l'Espace (DRHAAE). Il réalise :

- la formation des pilotes et navigateurs officiers système d'armes de l'AAE et celle des moniteurs simulateurs,
- l'acculturation des élèves pilotes à l'aéronautique militaire,
- l'acculturation des élèves techniciens de l'EETAAE par le biais de stages fédéraux de vol à voile,
- l'entraînement et le maintien des compétences professionnelles des instructeurs vol à voile qui y sont affectés,
- la mise en œuvre et la maintenance d'une partie des aéronefs en dotation dans l'unité.

Dans le cadre de sa mission, l'EIVV dispose d'une flotte de remorqueurs et de planeurs de nouvelle génération avec glass cockpit et une avionique améliorée, ainsi que de deux simulateurs.



LA BASE AÉRIENNE 722 ET LE LIEN ARMÉE-NATION

La BA 722 accueille depuis 2020 une Escadrille air jeunesse (EAJ) baptisée « Cordouan » dont les équipiers sont âgés de 13 à 18 ans. Ces jeunes passionnés se voient ainsi offrir un panel d'activités et de formations en lien avec l'aéronautique. Ils partagent la vie professionnelle des aviateurs, visitent des entreprises liées au milieu aéronautique et d'autres bases aériennes. Ils sont initiés à la troisième dimension de façon concrète au travers de vols de découverte et d'activités sur simulateur. Les activités sportives et de cohésion les amènent à se comporter en véritables équipiers.

La base aérienne 722 accueille pour la première fois les jeunes du Service national universel (SNU) pour la deuxième étape de leur formation qui se déroule en trois temps : un séjour cohésion, une mission d'intérêt général, un engagement.



CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

Bureau Terre



MISSION

Le Bureau Terre informe et recrute les volontaires en fonction de l'âge et du niveau scolaire : de 17 ans et demi à 32 ans et du niveau 3^{ème} à BAC +5.

CADRE D'ACTION

Cinq conseillers en recrutement se déploient partout en Charente-Maritime.

IMPLANTATION

Le bureau Terre du CIRFA est implanté en plein cœur de La Rochelle à la gare routière.

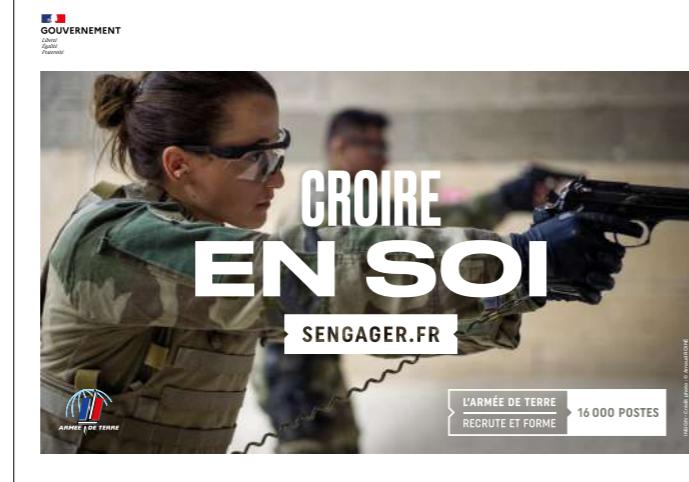
À La Rochelle du lundi au vendredi, et sur permanences à :

Jonzac,	Marennes,
Rochefort,	Royan,
Saintes,	Saint Jean d'Angély,
Surgères.	



CIRFA Terre

Place de Verdun
17023 La Rochelle Cedex
Tél. : 05 46 50 42 00
cirfa-terre-la-rochelle.cmi.fct@intradef.gouv.fr
www.sengager.fr



Horaires . place Verdun

Lundi
13h00 - 18h00

Mardi au jeudi
9h00 - 12h00 • 13h00 - 18h00

Vendredi
9h00 - 12h00 • 13h00 - 16h30

PRISE DE RENDEZ-VOUS
au 05 46 50 42 00
et sur sengager.fr

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

Bureau Air · Armée de l'Air et de l'Espace

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de la Rochelle intervient sur deux départements à savoir la Charente-Maritime (17) et la Charente (16).

Nos conseillers informent, renseignent et orientent les candidats à l'engagement.

Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous au :

05 46 50 22 00 ou 06 72 28 55 22

Dans l'une de nos permanences au plus proche de chez vous :

ANGOULÈME	• 2 ^e et 4 ^e mercredi de chaque mois
COGNAC	• 2 ^e et 4 ^e mercredi de chaque mois
JONZAC	• 2 ^e mercredi de chaque mois
ROCHEFORT	• 4 ^e mercredi de chaque mois
ROYAN	• 1 ^{er} et 3 ^e mercredi de chaque mois
SAINTES	• 1 ^{er} et 3 ^e mercredi de chaque mois

Mais également :

- dans votre établissement scolaire lors de nos différentes interventions,
- à l'occasion de salons étudiants, forums emplois, meetings aériens...,
- sur internet devenir-aviateur.fr.



CIRFA Air et Espace

5, place de Verdun
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 50 22 00
06 72 28 55 22
cirfa-air-la-rochelle.fct@def.gouv.fr



CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

Bureau Marine

LA MARINE RECRUTE

dans plus de 50 métiers



REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETRE MARIN.FR

f t i m in

CIRFA Marine

MARINE NATIONALE
27, quai de Marans
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 28 23 28
cirfa.marine.larochelle@gmail.com
www.lamarinerecute.fr

Chaque année, la Marine recrute et forme plus de 4 000 filles et garçons de niveau 3^e à Bac + 5, âgés de 16 à 30 ans, dans plus de 50 métiers et quatre grands domaines d'emploi :

MÉTIERS DES OPÉRATIONS NAVALES

Observer les mouvements autour des unités de la Marine, identifier les menaces, réagir immédiatement en cas de besoin.

Métiers : matelot opérations navales, détecteur anti-sous-marin, technicien armes et munitions, officier conduite des opérations.

LA MÉCANIQUE DES FORCES DE SURFACE ET SOUS-MARINES

Exploiter, entretenir, contrôler et réparer des équipements et les systèmes de propulsion, de production et de distribution d'énergie des bâtiments de combat.

Métiers : technicien de maintenance navale, mécanicien, électrotechnicien naval, technicien de conduite et de maintenance nucléaire, équiper mécanique et électricité.

MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE

Mettre en œuvre des avions et des hélicoptères de la Marine Nationale, réaliser la maintenance des aéronefs, à terre et sur des bâtiments en mer, conduire des opérations pour la maîtrise de l'espace aéromaritime.

Métiers : pilote de l'aéronautique navale, technicien (avionique, cellule, moteur), opérateur de maintenance, personnel navigant tactique, contrôleur aérien, opérateur de manutention des aéronefs.

MÉTIERS DU SOUTIEN

Assurer le bon fonctionnement des unités à terre et en mer (postes dans les domaines de la restauration collective, les ressources humaines, la logistique, l'informatique...)

Métiers : gestionnaire des ressources humaines, technicien comptabilité et logistique, assistant administratif, gérant d'établissement de restauration collective, technicien des systèmes d'information, des réseaux et des télécommunications.

Compte tenu de la diversité des offres, de la variété des métiers exercés, de la multiplicité des filières et de l'étalement des recrutements tout au long de l'année, il existe une opportunité d'emploi qui répondra à vos aspirations et à vos capacités.



SÉMAPHORES de Charente-Maritime



Sémaphore LES BALEINES

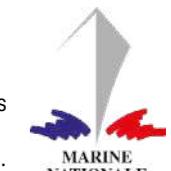


Sémaphore CHASSIRON

MISSIONS MILITAIRES

Contribuer à la défense maritime du territoire :

- assurer la présence de la marine nationale en certains points de la côte,
- surveiller l'espace maritime, terrestre et aérien : détection, identification et la classification des différents mobiles,
- assurer un service de transmissions : écoute de fréquences civiles et militaires,
- informer les commandements opérationnel et organique,
- déceler les signaux faibles et indices d'alerte d'activités illicites : infraction à la réglementation relative à la navigation, à la police des pêches, à l'environnement, etc.



MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Sauvegarde de la vie humaine (en liaison avec les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage) :

- surveillance du plan d'eau,
- écoute des fréquences de détresse,
- diffusion de toute information relative à la sécurité de la vie humaine,
- signalisation des avis de coups de vents et tempête,
- participation aux opérations de sauvetage en mer,
- surveillance de l'espace terrestre (feu de forêt),
- observations météorologiques au profit de la marine nationale et de Météo France : les sémaphores reçoivent les bulletins météorologiques des prévisions qu'ils communiquent aux bâtiments civils et militaires sur demande et aux usagers (en radiophonie),
- concours aux tâches des autres administrations (Douanes, Affaires Maritimes, Gendarmerie, Mairie...) dans le cadre de la coordination de l'action de l'état en mer exercée par le Préfet Maritime (police des pêches, surveillance des zones interdites de mouillage, des sites archéologiques, zones de tirs, zone de pétardements, du balisage de jour et de nuit),
- prévention des pollutions maritimes accidentelles.



Sémaphores

Sémaphore CHASSIRON

17650 Saint-Denis d'Oléron

Sémaphore LES BALEINES

17590 Saint-Clément des Baleines

BRIGADES DE GENDARMERIE MARITIME

Brigade de Surveillance du Littoral



BSL



Gendarmerie maritime
BP 30522
17023 La Rochelle
Tél. : 05 46 51 45 65

Il y a onze unités de type Brigade de Surveillance du Littoral (BSL) en Gendarmerie Maritime, du nord au sud et une autre mer : Boulogne, Caen, Cherbourg, Brest, Lorient, La Rochelle, Lège Cap-Ferret, Port-la-Nouvelle, Marseille, Toulon, et à La Réunion.

La BSL de La Rochelle est subordonnée à la compagnie de Gendarmerie Maritime de Lorient. Elle même au groupement de Gendarmerie Maritime de l'Atlantique à Brest. Elle possède une compétence judiciaire sur la zone de défense ouest mais son secteur de travail est limité aux départements de la Charente-Maritime et de la Vendée. Elle est ainsi compétente sur la totalité des départements dans le ressort des tribunaux de grande instance des départements 17 et 85.

Ses missions sont multiples :

- missions de police judiciaire, administrative et militaire,
- sûreté maritime et portuaire pour les ports de commerce de La Rochelle et Rochefort – Tonnay-Charente,
- surveillance de la police des pêches depuis les lieux de pêche jusqu'aux lieux de consommation (navires de pêche en mer, sites de débarquement, criées, mareyeurs, transporteurs, étals de poissonnerie, grandes surfaces, marchés, restaurants),
- surveillance de toutes les activités de pêche en bateau, à pied et sous marine,
- surveillance de la navigation professionnelle et de loisirs (administrative, sécurité),
- enquête dans le domaine maritime (pollution, abordage, naufrage, règles de navigation, disparition en mer...),
- mise à exécution des soit-transmis du Procureur de la république pour le suivi des procédures initiées par d'autres administrations,
- surveillance des sites de la Marine Nationale (affectés et désaffectés).

La BSL de La Rochelle est composée de huit sous officiers et d'un gendarme adjoint volontaire. Ils détiennent plusieurs spécialités : OPJ et APJ, motocycliste, pilote embarcation gendarmerie, police des pêches, transport maritime, technicien en investigations criminelles de proximité, moniteur en intervention professionnelle.

Vedette Côtière de Surveillance Maritime



VCSM

Gendarmerie maritime
BP 30522
17023 La Rochelle
Tél. : 05 46 51 45 01

La Vedette Côtière de Surveillance Maritime Charente (VCSM) P613 CHARENTE a été remplacée par la VCSM P604 SCARPE depuis le 28 novembre 2022

La VCSM est subordonnée à la compagnie de Gendarmerie Maritime de Lorient, elle-même. Elle même au groupement de Gendarmerie Maritime de l'Atlantique à Brest. Elle possède une compétence territoriale sur une partie des zones de défense ouest et sud-ouest et son secteur de travail est limité aux départements de la Gironde, de la Charente-Maritime et de la Vendée. Elle opère jusqu'à 20 nautiques des côtes françaises, sur 700 kilomètres de côtes.

Concourant à la posture de sauvegarde maritime, les VCSM assurent essentiellement la surveillance de l'espace maritime français. Compétentes en matière de police des pêches et de la navigation, les VCSM participent également aux missions de recherche et de sauvetage en mer. Leur implantation littorale permet une surveillance des approches maritimes contribuant à la lutte contre les activités illicites en mer, le trafic de stupéfiant, l'immigration irrégulière et le terrorisme.

Son équipage est composé de huit sous-officiers de la Gendarmerie Maritime qui peuvent cumuler les spécialités (sept OPJ et deux plongeurs) et d'un personnel de la Marine Nationale.

BRIGADES DE GENDARMERIE DE L'AIR

de Rochefort et de Saintes

Les deux brigades de Gendarmerie de l'Air (BGA) sont stationnées respectivement sur les bases aériennes 721 de Rochefort et 722 de Saintes. Elles sont subordonnées au groupement de Gendarmerie de l'air sud 09.513 dont l'État-major est stationné sur la base aérienne 106 à Bordeaux-Mérignac.

La Gendarmerie de l'air est une formation spécialisée de la Gendarmerie départementale placée, pour emploi, auprès du chef d'État-major de l'Armée de l'air. Elle exerce les missions de police administrative, militaire et judiciaire sur les bases, installations et établissements de l'Armée de l'air. Elle détient une compétence exclusive en matière d'accidents d'aéronefs militaires.

Trois types de missions sont assignés à la Gendarmerie de l'Air :

- la sûreté-protection du domaine « air » comprend la surveillance active des bases aériennes et leurs abords, et des sites rattachés, des PSIR (points sensibles isolés rattachés),
- le conseil aux autorités,
- les missions de police militaire, administrative et judiciaire sur le domaine « Air » et en matière d'événements aériens (accident et incident) mettant en cause des aéronefs militaires français ou étrangers sur le territoire national, outre-mer et étranger.



BGA 01.721 de Rochefort

Base aérienne 721
17133 Rochefort Air



BGA 01.722 de Saintes

Route de Bordeaux
17136 Saintes Air

GROUPEMENT DE GENDARMERIE

départementale

La gendarmerie nationale, forte de son maillage territorial et de ses nombreuses spécialités est une force de sécurité intérieure en capacité de traiter une crise de haute intensité tout en conservant une très large proximité reconnue.

Ainsi en Charente-Maritime, la Gendarmerie Nationale déploie un effectif global de 1100 militaires d'active et de réserve, placé sous les ordres du commandant de groupement de gendarmerie départementale, et réparti au sein des unités suivantes :

- un état-major et des services au chef-lieu du département, basé à La Rochelle, au sein de la caserne Duverdier,
- un escadron départemental de sécurité routière ayant compétence sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier,
- une communauté de brigades nautiques avec deux brigades à La Rochelle et La Tremblade,
- une brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires à La Rochelle,
- une cellule départementale d'observation et de surveillance,
- une maison de protection des familles à Tonnay-Charente
- cinq compagnies implantées dans les chefs-lieux d'arrondissement :

La Rochelle
Rochefort-Sur-Mer
Saintes
Saint-Jean d'Angély
Jonzac



Gendarmerie nationale
121, rue des Gonthières
17021 La Rochelle cedex

GGD



Au sein de ces unités, il existe des moyens spécialisés :

- 5 brigades de recherche, à dominante police judiciaire,
- 5 pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, dont un recevant la qualification « SABRE »,
- 1 groupe d'investigation cynophile implanté à Rochefort et 2 équipes cynophiles, une à La Rochelle, l'autre à Saint-Jean-d'Angély,

C'est au total 57 brigades et pelotons qui sont disséminés sur l'ensemble de la Charente-Maritime.

Fortement engagés au quotidien pour la sécurité de la population, les gendarmes de la Charente-Maritime constatent, au titre de leur mission de police judiciaire, environ 18 000 crimes et délits par an.

Chargés de veiller à la sécurité publique, ce sont près de 30 000 interventions qui sont traitées chaque année. La plupart pilotée par le centre opérationnel de la gendarmerie de La Rochelle (appel au 17) qui traite 145 000 appels par an.

La Charente-Maritime est un département touristique qui voit sa population multipliée par 10 sur la façade maritime pendant la saison estivale. Le groupement renforce alors ses moyens par des militaires de la Gendarmerie provenant d'unités extérieures, de la Gendarmerie Mobile et de la réserve.



COMMANDEMENT DES ÉCOLES de la Gendarmerie Nationale

Créé en 1959, l'état-major du Commandement des Écoles de la Gendarmerie Nationale est implanté, depuis 2004, à Rochefort (Charente-Maritime) sur l'emprise de l'ancien hôtel de la Marine rebaptisé depuis, hôtel de commandement.

Le CEGN, placé sous l'autorité d'un officier général, est un grand commandement qui relève directement du Directeur Général de la Gendarmerie Nationale (DGGN).

Chargé initialement de concevoir, piloter et contrôler les actions de formation, le CEGN voit désormais ses attributions s'élargir avec l'intégration de l'ingénierie de recrutement.

Le CEGN deviendra à l'été 2023 l'opérateur unique du recrutement et de formation.

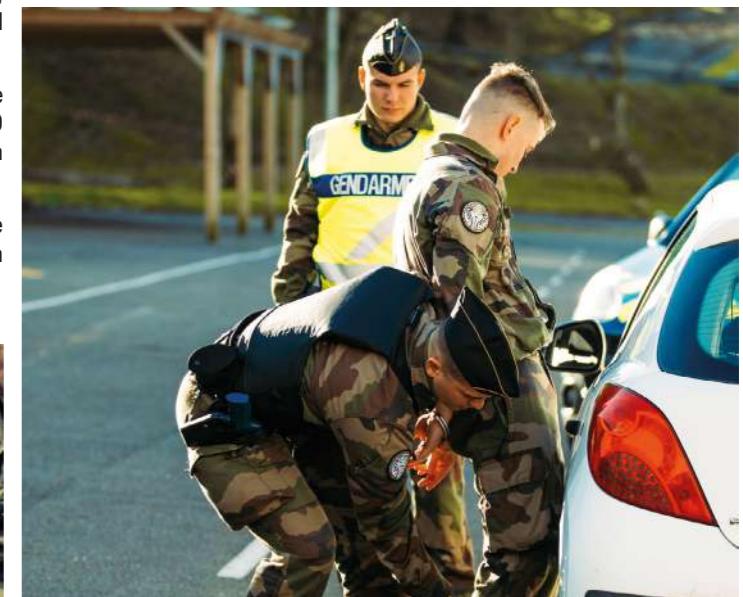
Le réseau de formation de la gendarmerie est composé de 8 écoles de formation initiale pour officiers, sous-officiers et volontaires, 15 centres de formation continue et spécialisée, d'un centre de production multimédia et du centre national d'assistance aux utilisateurs.

En 2022, près de 24 500 gendarmes ont bénéficié d'une formation dans les écoles et/ou les centres : environ 7 000 élèves en formation initiale et 17 500 gendarmes en formation continue.

Il existe 180 parcours de formation, avec 468 actions de formations différentes dispensées tant en présentiel qu'en enseignement à distance (2 000 modules EAD).



CEGN
2, rue Toufairy
BP 90050
17302 Rochefort Cedex
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/cegn



ÉCOLE DE GENDARMERIE

de Rochefort

L'École de Gendarmerie de Rochefort (EGR) constitue un carrefour des formations initiale et continue des militaires de la gendarmerie. École ouverte sur l'extérieur, elle soutient la vitalité de plusieurs partenariats qui contribuent à son audience et à sa notoriété.



EGR
Gendarmerie
nationale
Une force humaine
Caserne Sous-lieutenant Aubry
Rond-point Albert Bignon - CS 90179
17308 Rochefort Cedex

En accueillant chaque année plus de 4 000 élèves et stagiaires d'une grande diversité de grades, statuts, origines géographiques et expérience professionnelle, elle entretient sa vocation de creuset d'intégration dont la mission est de forger les énergies dont la gendarmerie a besoin pour assurer sa mission de service public.

Sous la direction du Commandant de l'École de Gendarmerie de Rochefort, la Division de la Formation met en œuvre la politique nationale de la formation de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN), impulsée et déclinée par le Commandant des écoles, en liaison constante avec la Division de l'Appui à la Formation (DAF).

LA DIVISION DE LA FORMATION (DF)

Elle assure directement la formation professionnelle élémentaire des jeunes gendarmes adjoints volontaires au sein de quatre compagnies d'instruction.

Elle contribue à plusieurs partenariats en accueillant annuellement plusieurs sessions de formation militaire initiale des infirmiers des hôpitaux des armées, des chefs d'établissement de l'Éducation nationale pour la gestion de crise, la formation du personnel de la Police Municipale, des élèves de collège en option « Classe de Défense et de Sécurité Globales » et les périodes de formation en milieu professionnel des élèves du baccalauréat de la filière « Métiers de la Sécurité ». L'école est également partenaire du dispositif les cordées de la réussite.

La DF intervient sur un large spectre représentatif d'une quarantaine de cursus de formation qui lui confèrent un dynamisme et un rayonnement dans toute la gendarmerie française et dans de nombreux pays étrangers.

Elle regroupe deux centres de formation :

- **Le Centre National de Formation du Corps de Soutien Technique et Administratif de la Gendarmerie** assure les formations militaire initiale et professionnelle élémentaire des élèves sous-officiers spécialisés dans les métiers du soutien opérationnel : administration et gestion du personnel, gestion logistique et financière, armurier, auto-engin blindé, affaires immobilières et restauration collective.

Le centre accueille en outre la formation continue des gradés des spécialités dans les étapes qualifiantes de leur parcours de carrière (brevet supérieur de spécialiste et brevet de chef de service).

Au titre d'un partenariat avec la police nationale il forme les magasiniers munitionnaires de cette administration.

- **Le Centre National de Formation aux Langues et à l'International de la Gendarmerie** développe le bagage linguistique indispensable à la polyvalence et aux missions internationales des personnels de la gendarmerie. Il associe chaque année des stagiaires étrangers représentant près de 120 nationalités dans l'apprentissage du français. Il organise des sessions de préparation des gendarmes français de tous grades appelés à des missions à l'étranger (projection sur les théâtres extérieurs, garde de sécurité en ambassade).

LE CENTRE NATIONAL D'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS

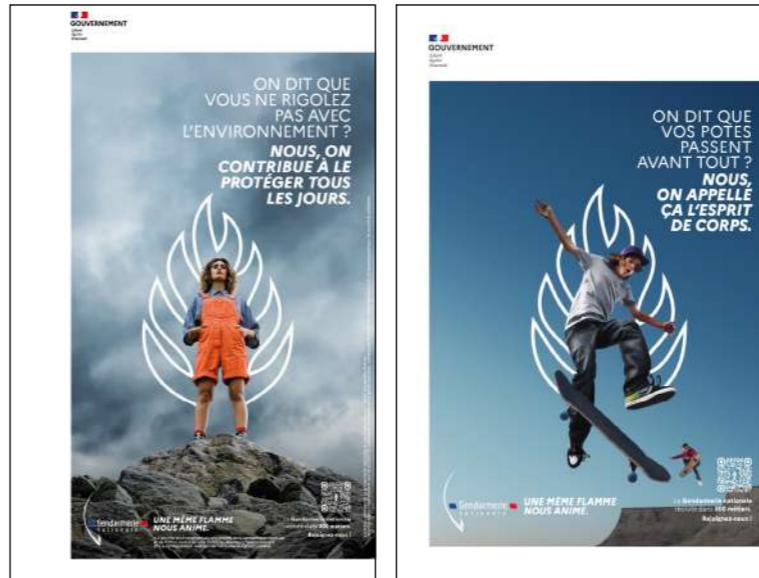
Il est rattaché depuis le 1^{er} janvier 2022 à l'École de Gendarmerie de Rochefort. Sa mission est double : apporter une assistance immédiate aux utilisateurs et accompagner les directions de projets informatiques dans la conception et le maintien en condition opérationnelle de leurs applications. L'assistance immédiate et personnalisée au profit des militaires et fonctionnaires de la police et de la gendarmerie concerne tant les logiciels métiers opérationnels que de soutien.

LA DIRECTION DE L'APPUI À LA FORMATION (DAF)

Elle assure le soutien administratif, financier, opérationnel et technique de la formation et la gestion du personnel.

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE

de Poitou-Charentes



et CIR POITIERS



(Nouvelle adresse depuis le 01/09/2022)

Caserne Sous-Lieutenant Coustans

8, rue Logerot

86000 Poitiers

Tél. : 05 49 61 66 66

cir.poitiers@gendarmerie.interieur.gouv.fr

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/>

Le centre d'information et de recrutement est implanté au cœur de Poitiers (86) depuis 1999.

Son rayonnement régional a pour but de promouvoir l'image de la gendarmerie dans le Poitou-Charentes, d'accueillir, renseigner et orienter les personnes susceptibles d'intégrer ses rangs en qualité de Gendarme Adjoint Volontaire (GAV), sous-officier, officier, sous-officiers du Corps de Soutien Technique et Administratif de la Gendarmerie Nationale (CSTAGN) et réserviste.

Les interventions extérieures sont diverses et variées :

- Salons étudiants et lycéens,
- Conférences dans les lycées,
- Foires, expositions,
- Forums d'emploi.

L'équipe est composée de quatre personnes spécialement sensibilisés au recrutement.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Nos permanences mensuelles d'information en Charente-Maritime :

LA ROCHELLE

90, rue de Bel-Air
4^e mercredi - 14h00 - 17h00

SAINTES

Mission locale
15, rue Saint-Eutrope
1^{er} mercredi - 14h00 - 17h00

ROCHEFORT

Mission locale
1, avenue Maurice Chupin
3^e mercredi - 14h00 - 17h00



RÉSERVE MILITAIRE ET GARDE NATIONALE



La réserve militaire est composée de citoyens volontaires, issus du monde civil ou militaire. Comportant la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne de défense et de sécurité, elle est indispensable au bon fonctionnement des forces armées. La garde nationale est quant à elle assurée par les personnels des réserves opérationnelles des Armées, de la Gendarmerie et de la réserve civile de la Police.

LA RÉSERVE MILITAIRE

La réserve militaire s'inscrit dans un parcours continu que tout citoyen peut et doit envisager. Ce parcours commence avec l'enseignement de défense, se poursuit avec la participation au recensement et à la journée défense citoyenneté (JDC) pour se concrétiser par un éventuel engagement à servir dans la réserve.

La réserve militaire est une manière unique, originale et utile de servir son pays et de contribuer à sa sécurité. C'est faire le choix de consacrer une partie de son temps à la défense de la France, sans faire du métier des armes sa seule profession, parce que la sécurité nationale est l'affaire de tous !

Renfort indispensable pour les forces armées, elle leur permet de remplir l'ensemble de leurs missions notamment sur le territoire national ou en cas de crise. La réserve militaire leur permet d'assurer la continuité de leur mission. Elle apporte également une compétence dans des spécialités peu communes tout en constituant un relais vers la société civile et participe à la diffusion de l'esprit de Défense.

Deux composantes pour une réserve utile et diversifiée :

- la réserve opérationnelle, apporte aux forces armées le complément militaire utile à l'exécution de certaines missions par son intégration dans les unités, états-majors, établissements, directions et services,
- la réserve citoyenne de défense et de sécurité participe notamment à la diffusion de l'esprit de défense et constitue un relais des forces armées au sein de la société civile.

Intégrés tant au sein de la société civile que des Armées par leur participation effective à la défense du pays, l'objectif de la prochaine Loi de Programmation Militaire (LPM) est de disposer de 80 000 réservistes opérationnels à l'horizon 2030, 105 000 au plus tard en 2035, prêts à servir pendant au moins trois ans, au minimum 30 jours par an.

Conditions cumulatives d'admission :

- être de nationalité française (ou ancien militaire engagé à titre étranger volontaire pour servir comme réserviste dans la légion étrangère),
- être âgé de dix-sept ans au moins,
- être en règle au regard des obligations du service national,
- ne pas avoir été condamné soit à la perte des droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues aux articles L. 311-3 à L. 311-9 du code de justice militaire. Posséder l'ensemble des aptitudes requises et, notamment, médicales.

Ainsi, s'engager dans la réserve opérationnelle, c'est :

- vouloir contribuer, en tant que citoyen, à la sécurité de son pays,
- devenir militaire, devenir l'égal de son camarade d'active, partager le même sens de l'engagement opérationnel, être doté des mêmes qualités physiques, morales et professionnelles ;
- vivre une expérience personnelle et humaine exaltante, enrichissante et valorisante,
- s'intégrer dans une nouvelle communauté, celle des réservistes, au sein de la communauté de défense,
- acquérir une expérience professionnelle et d'autres compétences (une capacité d'adaptation, de management et de motivation d'équipe, d'évaluation, de synthèse, de décision, d'arbitrage, une aptitude à la gestion du stress et du risque, les notions d'esprit d'équipe, de dépassement de soi, de disponibilité, de respect de la hiérarchie...),
- se créer un autre réseau, celui des militaires d'active mais aussi celui d'autres camarades de réserve venant d'horizons très différents et portant les mêmes valeurs de dévouement.



LA RÉSERVE CITOYENNE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ⁽¹⁾



Collaborateur bénévole du service public de la Défense (donc non rémunéré), le réserviste citoyen de défense et de sécurité choisit de servir en faisant bénéficier les forces armées et les formations rattachées de ses compétences et de sa connaissance du tissu socio-économique sans faire du métier des armes sa profession.

Composante à part entière de la réserve militaire, la réserve citoyenne de défense et de sécurité constitue un soutien nécessaire et spécifique pour les armées et les formations rattachées, sans toutefois faire partie de la garde nationale.

Elle est constituée de volontaires agréés par l'autorité militaire de rattachement en raison de leurs compétences, de leur expérience ou de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Son rôle principal est de diffuser l'esprit de Défense et de contribuer au renforcement du lien entre les Armées et la société civile.

À cet effet, la réserve citoyenne de défense et de sécurité inscrit son action dans 5 domaines d'action :

- promotion de l'esprit de défense au sein de la société civile,
- renforcement du lien entre la société civile et des armées (recrutement, reconversion...),
- contribution au rayonnement des armées et des formations rattachées,
- apport d'expertises sur des problématiques pluridisciplinaires dans le champ de la défense et de sécurité nationale,
- participation à la résilience de la Nation.

Il est ainsi un ambassadeur des Armées et de la Gendarmerie, un trait d'union entre le monde civil et le monde militaire. Sa vocation première est donc de conforter le lien qui l'unit à la Nation pour y ancrer l'institution militaire. Le réserviste citoyen constitue une force humaine pour le monde militaire, un vecteur d'influence non négligeable. Il bénéficie d'une information continue sur les questions de défense et de sécurité nationale par la formation militaire qui l'emploie et peut alors être sollicité pour des actions de communication, de relations publiques, de recrutement, pour contribuer au devoir de mémoire.

Au-delà d'être un acteur majeur du rayonnement des Armées au sein de la société, le réserviste citoyen mobilise ses connaissances et compétences pour accomplir des activités définies conjointement avec son autorité militaire de rattachement. Il peut être sollicité pour fournir une expertise professionnelle de haut niveau et participer à des actions de sensibilisation et d'information sur l'intelligence économique et les questions de défense, aider à la reconversion des militaires, s'impliquer au profit des jeunes de quartiers sensibles (réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté, RLJC)...

Un grade lui est attribué à titre honorifique. Il ne porte pas l'uniforme, à l'exception des réservistes citoyens de la Marine et de la direction générale de l'armement. Le réserviste citoyen issu de l'armée d'active ou de la réserve opérationnelle est admis avec le grade qu'il détient.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre la réserve citoyenne de défense et de sécurité, vous pouvez prendre contact avec la Délégation Militaire Départementale (DMD) ou le Groupement de gendarmerie de notre département.

⁽¹⁾ Attention à ne pas la confondre avec la réserve citoyenne de l'Éducation nationale lancée en 2015 par le ministère de l'Éducation nationale, bien que ces engagements puissent être complémentaires.

LA GARDE NATIONALE

Crée par le président de la République en 2016, la Garde nationale est assurée par la RO1 des armées et de la gendarmerie et la réserve civile de la police nationale. Elle répond à plusieurs objectifs : accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des français, apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse et favoriser l'union nationale et l'esprit de résilience face aux menaces actuelles. Elle est placée sous l'autorité conjointe du Ministre des Armées et du Ministre de l'Intérieur.

Dans le cadre de la Garde nationale, des mesures d'attractivité spécifiques pour les réservistes sont mises en œuvre :

- une participation au financement du permis de conduire B à hauteur de 1 000 € pour tout jeune de moins de 25 ans ayant effectué au moins 50 jours d'activité de réserve dans la garde nationale et se situant à plus de deux ans du terme de son contrat,
- une allocation d'études spécifique de 1 200 € annuel pour tout étudiant de moins de 25 ans qui suit une formation dans un établissement d'enseignement professionnel ou supérieur, qui a souscrit un engagement initial de 5 ans dans la garde nationale et qui effectue un minimum de 37 jours d'activité de réserve par an,
- une prime de fidélité de 250 € pour tout réserviste renouvelant son contrat initial d'engagement pour un contrat de 3 ans minimum et effectuant au moins 37 jours d'activité de réserve par an pendant ce deuxième contrat ,
- une réduction d'impôt pour les entreprises facilitant l'engagement de leurs salariés dans la réserve : la mise à disposition par une entreprise de salariés réservistes pendant les heures de travail à titre gratuit au profit de la réserve opérationnelle des forces armées et des formations rattachées relevant du Ministre des Armées ainsi que de la réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale, œuvres d'intérêt général au regard de l'article 238 bis du Code général des impôts, constitue un don en nature ouvrant droit à réduction d'impôt égale à 60% de son montant dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.



POUR EN SAVOIR PLUS (nécessite un accès à Internet)

Réserve militaire

www.reservistes.defense.gouv.fr

Réserve de la gendarmerie

www.lagendarmerierecute.fr

Bourse des emplois de la réserve militaire

www.reserve-operationnelle.ema.defense.gouv.fr

Garde nationale

www.gouvernement.fr/garde-nationale

CORRESPONDANT DÉFENSE

Crée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien Armée-Nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

UN RÉSEAU DE DÉFENSE RENFORCÉ SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense. En tant qu'élus locaux, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces.

À l'occasion du renouvellement des conseils municipaux en 2014, le ministre de la Défense a souhaité que ce réseau, étendu à l'ensemble des communes en France, soit maintenu et renforcé. Un nouvel élan est donné à la mission d'information et d'animation des délégués militaires départementaux (DMD), qui sont les points uniques de contact des correspondants défense au niveau local. Pour accompagner cette nouvelle dynamique, l'instruction relative aux correspondants défense a été réactualisée. Elle réaffirme et clarifie les missions des correspondants défense ainsi que le rôle de chacun des acteurs du dispositif.

Les documents régulièrement mis à jour sont téléchargeables en ligne (www.defense.gouv.fr/portail-defense/liste-acces-directs-profil/correspondants-defense). Des informations sont également adressées par mail aux correspondants défense et aux délégués militaires départementaux.

SA MISSION D'INTERFACE AU SERVICE DU LIEN ARMÉE-NATION

Ces correspondants remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Les correspondants de défense doivent pouvoir apporter des informations sur l'actualité militaire.

Nos concitoyens expriment des attentes en matière d'information sur les opérations conduites par les forces, les armées françaises sur le territoire national et à l'étranger, l'effort de défense de la France (impact économique, social et technologique de la défense), ou encore les modalités d'accès aux emplois civils et militaires des armées.

Ces correspondants agissent en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen.

Ils doivent pouvoir expliquer l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la défense, le volontariat et la réserve militaire constituant des activités accessibles à tous les jeunes désireux d'y prendre part.

Les correspondants défense ont un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. L'enseignement de défense, première étape du parcours citoyen, est étroitement lié à l'histoire de notre pays, et notamment aux conflits contemporains. La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire en constitue l'un des éléments essentiels.

Le ministère des Armées a publié un guide pratique destiné aux élus municipaux sur son site internet :
<https://www.defense.gouv.fr/guide-pratique-du-correspondant-defense-2021>

LES MOYENS DE SA MISSION

Pour mener à bien leur mission, les correspondants défense doivent pouvoir accéder à une information régulière et réactualisée sur les questions de défense.

À cet effet, ils bénéficient de plusieurs supports de communication :

- le site internet défense,
- la lettre électronique du correspondant défense est envoyée sur messagerie électronique. Elle informe les correspondants défense et élus municipaux des 36 000 communes françaises chargés des relations avec les Armées pour leur collectivité.
- le magazine de presse écrite mensuel Armées d'Aujourd'hui complète ce panorama par des reportages spécifiques. Les correspondants peuvent également le lire en ligne,
- le Journal des Armées, magazine mensuel TV tout en images en immersion dans les forces armées, qui propose chaque mois un autre regard sur l'actualité militaire à travers des reportages exclusifs réalisés au plus près des militaires, à l'entraînement comme en opérations. Il délivre toutes les clés pour mieux appréhender et comprendre l'actualité et l'univers des Armées. Visionnable sur la chaîne parlementaire (LCP) et sur le site du ministère des Armées.

LES CONTACTS

Le correspondant défense peut s'appuyer sur un double réseau à l'échelle du territoire. La Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOd) organise ce maillage au niveau national. Localement, le correspondant défense peut compter sur deux relais complémentaires : le délégué militaire départemental (DMD) ainsi que le référent « correspondant défense » de l'Union-IHEDN (Institut des hautes études de la Défense nationale).

Le délégué militaire départemental (DMD) représente le ministère des Armées dans son département. À ce titre, il est le représentant de l'officier général de zone de défense et de sécurité (OGZDS) de la zone de défense à laquelle il est rattaché géographiquement (pour la Charente-Maritime, la ZDS Sud-Ouest stationnée à Bordeaux).

Le référent « correspondant défense » de l'Union-IHEDN, membre de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN), est chargé de promouvoir l'esprit de défense et de sécurité et de développer le lien Armée-Nation au sein des communes et collectivités.

CORRESPONDANT DÉFENSE



SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Représentation départementale de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG), établissement public d'État doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, le service départemental de l'ONaCVG est chargé, au niveau du département et sous l'autorité du Préfet, de veiller, en toutes circonstances, sur les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants, anciens combattants et victimes de guerre.

À ce titre, il est l'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les associations de ressortissants.

ATTRIBUTIONS

RECONNAISSANCE ET RÉPARATION

Délivrance de divers titres :

- titre de reconnaissance de la Nation, carte du combattant (39/45, Indochine, AFN, OPEX), d'invalidité,
- de stationnement au titre du code des PMI,
- de veuve,
- de pupille de la Nation,
- d'orphelin de guerre,
- instruction des retraites du combattant, réception des dossiers de pensions militaires d'invalidité (victimes civiles et militaires rayés des contrôles),
- suivi des mesures en faveur des anciens supplétifs et de leurs familles.

SOLIDARITÉ

Aide matérielle et morale, secours d'urgence, prêts sociaux, aide à la reconversion professionnelle pour les ressortissants

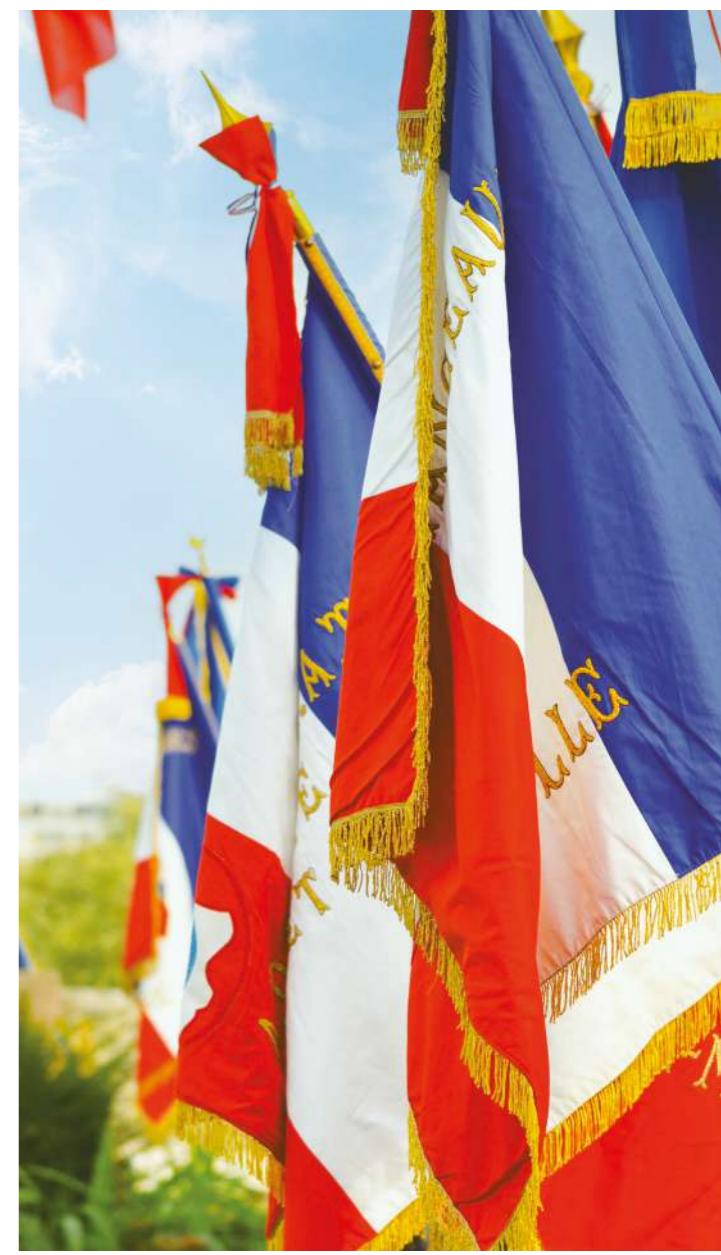
MÉMOIRE

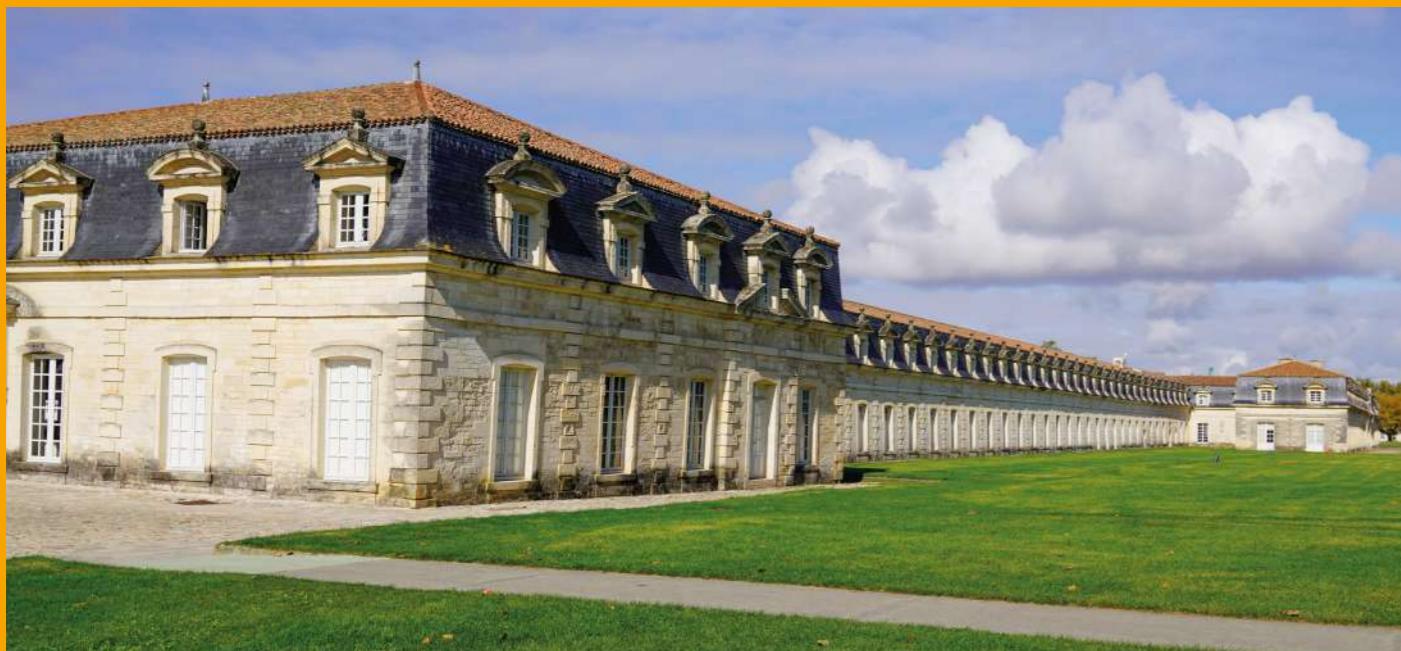
Information historique, participation aux cérémonies commémoratives, actions de mémoire (expositions, ouvrages, plaquettes mémorielles), concours scolaires (petits artistes de la mémoire et bulles de mémoire), interlocuteur local pour le Bleuet de France, diplôme d'honneur de porte drapeau, écoute associative, subvention pour la rénovation des monuments aux Morts.



ONaCVG

Cité administrative Duperré
5, place des Cordeliers
CS 80408
17024 La Rochelle Cedex 1
Tél. : 05 46 41 74 44
sd17@onacvg.fr
www.onac-vg.fr





ANNUAIRE des Associations militaires

L'ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE (IHEDN)

IHEDN Poitou-Charentes (AR-18)
<https://ihednpoitoucharentes.fr>

LES ASSOCIATIONS D'OFFICIERS ET DE SOUS-OFFICIERS EN RETRAITE OU DE RÉSERVE

- Amicale des sous-officiers de réserve de Saint-Jean-d'Angély et des cantons environnants
- Amicale des sous-officiers de réserve et honoraires de l'armée de l'Air
- Association des Retraités Militaires de Charente-Maritime (ARM17)
- Association des sous-officiers de réserve de La Rochelle et des cantons environnants
- Association des sous-officiers de réserve de Royan et des cantons environnants
- Association nationale des officiers de carrière en retraite (ANOCR)
- Association nationale des officiers mariniers en retraite Aunis-Saintonge
- Association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'Air et de l'Espace
- Union départementale du personnel en retraite de la Gendarmerie
- Fédération des associations de marins et marins anciens combattants
- Union départementale des sous-officiers en retraite
- Union nationale des officiers de réserve de La Rochelle et ses environs
- Union nationale des officiers de réserve de Royan et ses environs
- Union nationale des officiers de réserve de Saintes et ses environs

LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

Une liste non exhaustive est disponible sur le lien suivant :
www.defense.gouv.fr/memoire/memoire/soutien-a-la-vie-associative/soutien-a-la-vie-associative

INDEX DES PARTENAIRES

La Personne

Surplus militaire
Le Stock Américain 6

Les Loisirs

Cinéma
Cinéma Apollo 10
Musée
Musée National de la Marine 10

Logement

OPH Rochefort Habitat Océan 10

Les Services

Assurance
AGPM 14
Allianz Tego 59
UNÉO 2
Banque
Crédit Agricole 6
Crédit Mutuel 14
Café
Café Merling 10
Enseignement
École et collège Sainte Marie de la Providence 10
Ensemble scolaire La Salle Saint-Louis 14
Nettoyage
Onet Services 2
Port maritime
Port Atlantique La Rochelle 6
Pompes Funèbres
Pôle Funéraire Intercommunale Saintes-Saintonge 2



Cette plaquette militaire a été imprimée chez Fabrègue.
L'entreprise est soumise à déclaration ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

LEURS CERTIFICATIONS



certification ISO 14 001 :
Norme relative à la façon
de travailler, à la gestion des
ressources et des déchets
de l'imprimerie.



La marque Imprim'Vert a pour objectif
de favoriser la mise en place par les
entreprises exerçant des activités
d'impression, d'actions concrètes
conduisant à une diminution des impacts
de l'activité sur l'environnement.



papier issu de forêts
gérées durablement

NOTRE ACTION



L'impact carbone de l'impression de cette plaquette sera compensé par le financement d'un
projet forestier en France.

Vous retrouvez toutes les informations sur notre site www.serviceinformationpresse.fr



Allianz
Défense & Sécurité

Assurer l'avenir de tous ceux qui nous protègent

Vos Conseillers
Allianz Défense & Sécurité
à vos côtés pour assurer
une protection adaptée
à vos besoins.

Eric PESTEL
06 25 56 86 29
eric.pestel@allianz.fr

Sylvain JACQUES
07 86 21 24 75
sylvain.jacques@allianz.fr

Cédric LARTIGUE
06 75 09 59 94
cedric.lartigue@allianz.fr



Pour mieux
nous connaître,
flashez-moi !

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 681 879 255 € - 340 234 962 RCS Nanterre -
Entreprise régie par le Code des assurances - 1 cours Michelet CS 30051 -
92076 Paris La Défense Cedex

Tego
Association déclarée et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris - SIRET 850 564 402 00012





*Liberté
Égalité
Fraternité*

